

## REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Filière : Economie Appliquée

**THEME :**

ANALYSE DES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS  
SOCIAUX DE LA LOTERIE NATIONALE DU BENIN

**Présenté par :**

**BOURAIMA Kassim & KOTCHONI H. Olouchègoun**

**Sous la direction de :**

**Maître de stage**

**Mme Elisabeth AZAGBA GAÏ**

CSF/LNB

**Maître de mémoire**

**Dr Fanougbo AVOCE VIAGANNOU**

Enseignant chercheur/FASEG

Année Académique 2014-2015

*Septembre 2015*

## **AVERTISSEMENT**

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE  
APPROBATION, OU IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS  
CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PROPRES A LEUR AUTEURS.**

## DÉDICACES

Nous dédions ce travail à nos frères et sœurs en particulier :

- A BOURAIMA Kamilath, BOURAIMA Kader, BOURAIMA Olatoundji et RAÏMI LEADI Moufidath ;
- A KOTCHONI Chantal et CHALLA CHABI Francis.

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à l'endroit :

- Du Professeur charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, aux enseignants de la FASEG, en particulier ceux de l'Economie, recevez ici le témoignage de notre profonde gratitude ;
- Du Dr Fanougbo AVOCE VIAGANNOU, votre sens du travail bien fait et votre rigueur ont permis la réalisation de ce travail. Malgré vos multiples occupations, vous avez été toujours présent durant ce travail. Par vos conseils et votre sens de la discipline, vous avez été, pour nous, un père. Puisse l'Eternel vous accorder longévité et prospérité afin que les générations futures bénéficient aussi de vos connaissances ;
- Du Dr Honorat SATOGUINA, pour votre soutien, vos sages conseil et les efforts consentis pour la réalisation de ce travail, nous vous remercions infiniment ;
- De Madame Elisabeth AZAGBA GAÏ, plus qu'une tutrice vous avez été pour nous une mère de par votre soutien, vos analyses, vos sages conseils et votre attention à notre égard. Vous avez su nous faire bénéficier de vos expériences et de votre savoir-faire. Que le seigneur vous comble de sa grâce ;
- De Mr Michel AMOUSSOUGA, et Karimou AMINOULAI, qui n'a menagé aucun effort pour mettre à notre disposition des documents dans le cadre de notre travail ;
- À tout le personnel de la Loterie Nationale du Bénin, pour votre disponibilité, votre soutien, vos multiples conseils ;
- De Mr Jean YAKANON, pour nous avoir donné le plus beau cadeau que l'on puisse offrir à quelqu'un : votre temps, votre attention et votre amour. Pour la confiance que vous nous redonnez à chaque moment ou nous vacillons. Merci à vous, pour le grand frère et ami que vous êtes pour nous.

Kassim & Olouchègoun

Merci à Allah le tout puissant pour ses bienfaits, je dois satisfaire à un agréable devoir de témoigner ma gratitude à ceux qui de près ou de loin ont participé à l'élaboration de cette œuvre. Mes sincères remerciements :

A ma chère mère El- Hadja YESSOUFOU Nourath

Tu as toujours accepté les souffrances et les humiliations de ce monde afin de garantir à tes enfants un meilleur avenir. J'ai eu la chance de t'avoir comme maman. Ton amour à été pour moi un bras sur lequel je m'appuie toujours, tes appels à chaque moment me donnaient le courage de continuer malgré les difficultés que je rencontrais, prend ce travail comme l'aboutissement des énormes sacrifices consentis. Qu'Allah te donne longue vie, t'accorde la santé pour que tu cueilles les fruits de l'arbre que tu as planté. Je t'aime maman.

A ma grand-mère EL- Hadja AMINATH SALAMI

Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Qu'Allah te donne longue vie, t'accorde la santé pour que tu cueilles les fruits de l'arbre que tu as planté.

A mes frères, et sœurs en particulier Karamath, Kassirath, karimath, Sadiath,

Avec toute mon affection et désir de vous faire honneur, votre amour et soutien m'ont beaucoup aidé. Que ce travail vous donne beaucoup d'ardeur et de goût pour les études durant votre parcours et puisse le seigneur raffermir notre lien fraternel.

A mes cousins et cousines, en particulier Nazif, Sordiki, Abdoul, Kamal, Rachad, Oriane, Michael, Sharaf. Vous m'avez fortement soutenu tout au long de mes années d'études, recevez ici l'expression de mon amour familial, soyons toujours unis.

A mon très cher El-Hadj Tchams dine KOUNASSO et sa femme

En témoignage de ma reconnaissance et de ma gratitude pour égard à tout ce que vous me faites et continuez de faire pour moi. Merci pour vos soutiens et sages conseils. Le meilleur reste à venir.

A tout mes oncles et tantes

Pour les soutiens moraux, matériels, et financiers, Qu'Allah le tout puissant vous accordent longue vie

A tout mes amis pour tout ce moment de joie et de dur labeur passé ensemble.

Kassim

Je tiens à adresser mes sincères remerciements :

A mon père KOTCHONI Jérémie pour tout l'amour et pour avoir consenti tant d'effort en vue de m'assurer un avenir meilleur. Trouve en cette œuvre le fruit de tes perpétuels efforts.

A ma sœur KOTCHONI Chantal et à son époux DJENONTIN Wilfried pour tout leur soutien financier et surtout moral. Que le Dieu le tout puissant vous comble de toutes ses grâces.

A mes cousines et cousins François, Francis, Gervais, Bertille, Rachelle, Benjamine, Ida, Mirelle, Ginette, Edwige, pour tout leur soutien surtout moral.

A mes frères et sœurs Abraham, Mathieu, Expédie, Expédie, Armel, Hervé, Auric, Elisé, Ardant, Auriol, Wilfrande, Joël.

A SEKPE Prisca pour tout son amour et son soutien.

A mes tantes Marie et Henriette KOTCHONI pour tout leur amour et conseils

Olouchègoun

## LISTE DES SIGNES ET ABBREVIATIONS

<b>ADF</b>	:	Augmented Dickey-Fuler
<b>CA</b>	:	Conseil Administratif
<b>CCEPD</b>	:	Conseiller Chargé des Etudes de la Prospective et du Développement
<b>CDNP</b>	:	Conseiller au Développement de Nouveaux Produits
<b>CFA</b>	:	Communauté Financière d’Afrique
<b>CSF</b>	:	Chef service financier
<b>DAI</b>	:	Directeur de l’Audit Interne
<b>DF</b>	:	Dépenses de Fonctionnement
<b>DPP</b>	:	Direction des Produits de Paris
<b>DRH</b>	:	Direction des Ressources Humaine
<b>DSG</b>	:	Directeur des Services Généraux
<b>FSI</b>	:	Fond Spécial Investissement
<b>INSAE</b>	:	Institue Nationale de la Statistique et Analyse Economique
<b>LNB</b>	:	Loterie Nationale du Bénin
<b>MCE</b>	:	Méthode à Correction d’Erreur
<b>MEFPD</b>	:	Ministère de l’Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
<b>P</b>	:	Profit
<b>PF</b>	:	Prélèvements Fiscaux
<b>SCP</b>	:	Service Commercial des Produits de Loterie
<b>SCLPL</b>	:	Service Contrôle lots des Produits de Loterie
<b>SMPL</b>	:	Service Marketing des Produits de Loterie
<b>TIS</b>	:	Taux d’Investissement Social

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 0</b> : La fiche signalétique de la LNB.....	5
<b>Tableau 1</b> : Répartition du personnel de la LNB.....	16
<b>Tableau 2</b> : Résultats des tests de stationnarité sur les variables.....	39
<b>Tableau 3</b> : Résultats d'estimation du modèle de long terme .....	40
<b>Tableau 4</b> : Résultats d'estimation du modèle de court terme.....	41

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b> : Teste de stationnarité sur les séries.....	II
<b>Annexe 2</b> : Test de cointégration des séries.....	V
<b>Annexe 3</b> : Estimation des modèles.....	VIII
<b>Annexe 4</b> : Les tests de validations du modèle.....	X

## SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	20
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	38
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS.....	38
SECTION 2 : ANALYSE DES RESULTATS.....	43
RECOMMANDATIONS .....	44
CONCLUSION.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	XVII

## RESUME

Ce mémoire analyse les déterminants des investissements sociaux de la Loterie Nationale du Bénin. A fin d'atteindre cet objectif, il a été apprécié le niveau des investissements de la LNB et les facteurs qui agissent sur ces investissements sociaux. Pour y parvenir, nous avons fait une analyse graphique et estimé un modèle de type Cobb-Douglass, nous avons ensuite procédé à l'analyse et interprétation des résultats. De l'analyse graphique il ressort que le volume des investissements sociaux est faible ces dernières années à la LNB. De nos analyses économétriques, on retient que la variable les prélèvements fiscaux (PF) a un effet négatif sur le taux d'investissement social (TIS) de la LNB et que seul la variable profit (P) explique réellement le taux d'investissement social, même si la variable les dépenses de fonctionnement a un effet positif sur ces taux d'investissement social.

## INTRODUCTION

Pendant plusieurs années la relance de l'activité économique et la réduction de la pauvreté dans les pays africains constituent les principaux sujets de préoccupation des Etats. L'amélioration du capital humain, le besoin d'une offre de biens publics, la nécessité de réduire la pauvreté ou les inégalités, toutes choses nécessaires pour l'atteinte d'une croissance économique saine et durable constituent un défi majeur à relever pour toute économie. En effet, plusieurs politiques économiques sont mises en œuvre par le gouvernement et ayant pour objectif entre autre la diversification de l'économie, la promotion de nouvelle filière porteuse pour les exportations, la promotion de l'intégration régionale. La concrétisation de ces objectifs passe par la réalisation des Investissements lourdes en infrastructures, en éducation et en santé nécessaire à l'attraction des Investissements publics ou privés. Ainsi l'investissement est l'un des plus importants éléments qui contribuent à la croissance économique et au développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

À travers l'investissement, de nouvelles technologies peuvent être inventées et utilisées, des opportunités d'emploi peuvent être créées, les revenus peuvent croître et les conditions de vie des populations peuvent se trouver ainsi améliorées, ce qui permettra de réduire par conséquent la pauvreté. Le faible niveau d'éducation, le retard dans l'adaptation aux technologies nouvelles, le sous-emploi et la pauvreté sont parmi les problèmes épineux auxquels font face les pays en développement et dont la résolution à long terme passe par un niveau important de l'investissement. L'investissement, qu'il soit privé ou public, joue un rôle décisif dans le développement de nos sociétés. Il se révèle indispensable l'activité économique, en permettant de maintenir ou d'accroître la quantité de capital mobilisable et en étant un facteur d'accroissement de la productivité. Il peut jouer un rôle social en permettant le développement de l'emploi à condition qu'il ne soit pas tourné vers la rentabilité financière immédiate. Il doit jouer un rôle clef dans la transition vers un nouveau modèle de développement soutenable dans le temps et respectueux des impératifs écologiques. L'investissement n'est donc pas une fin en soi, n'a pas pour seule vocation le développement des capacités productives mais vise d'abord et avant tout à accentuer le bien-être présent et futur, tout en préservant les ressources naturelles.

Par ailleurs il faut attendre la fin des années 1990 pour appréhender la notion de l'investissement social qui reflète la volonté de moderniser les systèmes européens de protection sociale et de garantir leur viabilité tout en leur permettant de répondre aux nouveaux besoins sociaux. L'investissement social représente un nouveau paradigme des politiques sociales et une nouvelle approche des enjeux économiques auxquels elles sont confrontées. L'idée fondamentale des promoteurs de l'investissement social est d'envisager la protection sociale comme un facteur productif. Inspirés par les théories de l'investissement en capital humain, ils appellent à privilégier les politiques qui permettent d'accroître tant la quantité que la qualité de ce capital. En ce qui concerne la quantité, l'enjeu

est d'assurer la participation du plus grand nombre de personnes possible à la production, en soutenant la natalité, en développant l'emploi des femmes et des seniors et en évitant l'exclusion durable de certaines personnes du marché du travail. Pour améliorer la qualité du capital humain, il faut investir dans la formation tout au long de la vie, des la petite enfance et jusqu'à la formation professionnelle continue, et améliorer la qualité des emplois. L'investissement social se présente comme une réponse aux défis économiques et sociaux contemporains. Sur le plan économique, il s'agit de définir une nouvelle conception de la protection sociale adaptée à « l'économie de la connaissance », se distinguant de l'ancien modèle associé au développement de la production de masse et du système tayloriste-fordiste. Investir dans le social est aujourd'hui une action valorisée dans le vocabulaire des hommes politiques. Dans ce contexte, pour mieux comprendre les investissements sociaux il est indispensable de connaître ces déterminants. Ainsi cette étude a pour thème : « Analyse des déterminants des investissements sociaux de la loterie nationale du Bénin ».

Pour réaliser au mieux cette étude, nous avons effectué un stage d'une durée de trois mois à la Loterie Nationale du Bénin(LNB) et a permis de structurer l'étude en deux chapitre.

Le premier chapitre est destiné à la description de Loterie Nationale du Bénin (LNB) en mettant l'accent sur son fonctionnement, au cadre théorique et à la démarche méthodologique de l'étude. Il sera question de faire un tour d'horizon des divers tests dans la revue de littérature concernant le modèle et d'exposer la méthodologie utilisée pour résoudre la question de recherche.

Enfin, dans le deuxième chapitre il s'agit de présenter, d'analyser et d'interpréter les résultats de l'étude, en vue de la vérification de nos hypothèses.

# **CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE**

Ce chapitre aborde les cadres Institutionnel et Théorique de l'étude.

## **SECTION 1 : Cadre Institutionnel de l'étude**

Dans cette section, il sera question de présenter dans le paragraphe1 la structure dans laquelle nous avons effectué notre stage et la restitution des observations, ainsi que le bilan de stage dans le paragraphe2.

### **Paragraphe 1 : Présentation de la Loterie Nationale du Benin**

Notre étude portera sur l'historique de la structure organisationnelle, les activités, l'environnement et les ressources humaines dont dispose la LNB pour son fonctionnement.

### **A°/Historique, Mission, Cadre juridique et Structure organisationnelle**

#### **1- Historique, Mission et Cadre juridique de la LNB**

##### **➤ Historique et Mission de la LNB**

L'origine des Loteries remonte aux années 1500 et leur institution s'explique par des motivations diverses. Ainsi la 1<sup>ère</sup> Loterie née en France date de 1539 et, est l'œuvre d'un italien avec l'autorisation du roi François 1<sup>er</sup>. Mais les Loteries ont fait réellement leur grand retour à la fin de XVII<sup>e</sup> siècle avec la Loterie de l'Autel de ville de Paris qui était un palliatif budgétaire. En 1774 à l'initiative de Madame PONDIDOUR naît la Loterie de l'Ecole Militaire et est transformée en Loterie du royaume de France quelques années après sa création. Dès lors François s'attribue un monopole qui, à la veille de la révolution française lui permettait d'encaisser entre 5 % et 7% de ces revenus. La Loterie est supprimée en France en 1792 mais réapparaît dès 1799 avec la bénédiction du roi NAPOLEON qui les multiplie, en créant de nouvelles Loteries dans les provinces conquises par l'empire français. Ce n'est qu'en 1933 que la Loterie Nationale Française dont la plupart des Loteries Nationales des colonies françaises d'Afrique se sont inspirées a été créée. Toute fois, il faut attendre le 23 mars 1967 pour assister à la création de la Loterie Nationale du Dahomey par l'ordonnance n°6/PR/MFAE prise en conseil des ministres. Dotée d'un capital initial de 500.000.000 de francs CFA, l'actuelle LNB est régie par les dispositions de la loi N°88-005 du 26 avril 1988 portant création; organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publique. C'est un puissant instrument de mobilisation de l'épargne nationale et redistribution de cette épargne à travers le financement des projets d'investissement à caractère social, culturel et sportif.

En effet, en marge de sa mission première de collecte de l'épargne nationale et de sa redistribution, la LNB a fortement contribué au développement socio-économique national de par ses nombreuses réalisations dans les domaines de la santé, l'éducation, le sport, la culture et les affaires sociales.

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, elle est dirigée par une Direction Générale assistée par un Conseil d'Administration. Son siège social est à Cotonou et peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décision du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation après avis du Conseil d'Administration. Depuis sa création, cette institution financière s'est considérablement développée, améliorant et perfectionnant progressivement ses prestations auprès du public. C'est ce qui justifie l'augmentation de son capital, passé de 500.000.000 à la création à 1.000.000.000 FCFA en 2000 et 2.000.000. 000 FCFA en 2014. Conscient qu'il faut règlementer ce secteur, la LNB s'est dotée d'un cadre juridique afin de protéger les joueurs.


➤ **Cadre Juridique de la LNB**

Le cadre institutionnel des sociétés de loterie veut que le jeu soit encadré par l'Etat. C'est au terme de l'article 3 Alinéa 1er de la loi N° 2002-28 du 29 Mars 2004 promulguée par le Président de la République qui confère le monopole à l'Etat d'exploiter et de contrôler les jeux de hasard et d'argent. Ce monopole fournit une assurance quant à l'intégrité du jeu, à la protection du consommateur et à la prévention du jeu illégal ou socialement irresponsable.

Actuellement la LNB est régie par les textes suivants : Le décret N° 2011-268 du 02 Avril 2011 portant approbation des statuts de la LNB ; la loi N° 2002-28 du 29 Mars 2004 portant réglementation des jeux de hasard, d'argent et de paris en République du Bénin ; la convention des pays membres de la Tranche Commune Entente ; le manuel de procédures et le règlement intérieur.

Le tableau ci-dessous nous présente la fiche signalétique de la LNB.

**Tableau 0:** La fiche signalétique de la LNB

<b>Raison sociale</b>	<b>Loterie Nationale du Bénin</b>
Sigle usuel	
Siège social	Angle Avenue Clozel et Boulevard de France Ganhi Cotonou
N° RC	14-730-B
N° Caisse sociale	2064
N° IFU	2918103249553
Télex	5031 BN lot
Fax	BP : 998 Cotonou
Téléphone	(00229) 21-31-43-00
Nationalité	Béninoise
Effectif du personnel	140
Forme juridique	Entreprise semi publique
Capital social	2. 000.000.000 (deux milliards) de francs CFA
Régime fiscal	Droit commun
Activités	Exploitation des jeux de hasard
Date de création	23 Mars 1967
Conseil d'administration	07 Membres
Slogan	Les lots aux gagnants, les bénéfices à la nation

**Source :** Service Juridique de la LNB

## **2- Structure organisationnelle de la LNB**

Une structure peut se définir comme l'ensemble des fonctions et des relations déterminant formellement les missions que chacune des unités de l'organisation doit

accomplir et les modes de collaboration entre ses entités. Dans cette partie, nous présenterons les organes de décision et les organes opérationnels de la LNB.

➤ **Organes de décision**

Il s'agit du Conseil d'Administration, du Comité de Direction et de la Direction Générale.

○ **Conseil d'Administration (CA)**

C'est la structure qui définit les grandes orientations de la société et qui est le principal organe de prise de décision. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom du gouvernement de la République du Bénin. En charge de l'élaboration, de l'application, du contrôle de la politique générale de la société, il est composé de sept (07) membres. Ils se réunissent deux (02) fois par an en séance ordinaire et sur demande de la Direction Générale en séance extraordinaire en cas de nécessité ou de contentieux à régler.

○ **Comité de Direction (CODIR)**

Tenu une fois par semaine, le Comité de Direction vise à une gestion concertée en vue d'améliorer l'efficacité de toutes les structures face à l'évolution des activités de la LNB. Il permet à tous les organes de travailler en synergie et coordonne toutes les actions afin de veiller à la productivité et à l'optimisation des résultats. Il est composé du Directeur Général, des Directeurs techniques, des Chefs Services, d'un représentant du personnel et peut être élargi aux Chefs d'Agence.

○ **Direction Générale (DG)**

La Direction Générale assure la gestion quotidienne de l'institution. Elle est responsable du développement de la société. Elle est actuellement assurée par la Directrice Générale Madame Honorine ATTIKPA. Pour son bon fonctionnement, les départements suivants lui sont rattachés :

- **Le Secrétariat particulier** est chargé de :
  - ❖ Apporter son assistance à l'activité quotidienne de la Directrice Générale ;
  - ❖ Saisir et mettre en forme les documents confidentiels de la Directrice Générale ;
  - ❖ Exécuter toute tâche confiée par la Directrice Générale;
  - ❖ Assurer la gestion de l'information au niveau de la Directrice Générale.
- **Le Secrétariat Général** est chargé de :
  - ❖ Réceptionner, ventiler et enregistrer les courriers des directions et des services techniques de la LNB ;
  - ❖ Traiter les documents élaborés par les directions et services techniques de la LNB;
  - ❖ Superviser les agents de liaison.

- **L'Assistant du Directeur Général** est chargée de :
  - ❖ Apporter sa contribution et son expertise dans la gestion de certains dossiers ;
  - ❖ Assurer le suivi de l'exécution des dossiers sensibles.
- **La Cellule Informatique** est chargée de:
  - ❖ Traiter l'information par les méthodes électroniques pour une gestion performante de la LNB,
  - ❖ Proposer à la Direction les nouveaux systèmes d'information visant à améliorer le traitement des produits d'exploitation.
- **Le Conseiller Chargé des Etudes, de la Prospective et du Développement** est chargée de:
  - ❖ Réaliser régulièrement des sondages et suivre le comportement aussi bien des produits commercialisés par la LNB que les consommateurs ;
  - ❖ Proposer des débouchés en tenant compte des notes conjoncturelles de la BCEAO.
- **Le Conseiller au Développement de Nouveaux Produits** est chargé de :
  - ❖ Apporter son expertise à la Directrice Générale dans le choix des innovations et pour les nouveaux produits ;
  - ❖ Assurer en collaboration avec la Cellule Informatique la veille stratégique dans le domaine informatique d'une part, celui des jeux de hasard, d'argent et de pari d'autre part.
- **Le Conseiller Fonds Spécial Investissement** qui est chargé de:
  - ❖ Formuler en collaboration avec le service en charge du FSI, des propositions d'emploi du FSI ;
  - ❖ Mettre au profit de la société ses compétences et expériences ainsi que son influence de manière constructive dans le domaine du FSI.
- **La Cellule de Communication et de Marketing** qui est chargée de :
  - ❖ Rendre la LNB plus visible à travers ses structures, ses produits et ses réalisations ;
  - ❖ Œuvrer pour le maintien de bonnes relations entre les organes des médias du Bénin et de la LNB.
- **Le Chargé de Mission** qui est chargé de:
  - ❖ Gérer les missions à l'étranger, des Directeurs et autres agents ;
  - ❖ Veiller à la mise à disposition des frais de mission.

- **La Direction de l'Audit Interne (DAI)**

La DAI a pour objectif de donner à la Direction Générale, l'assurance raisonnable que la LNB est gérée de manière saine et efficace. Dans ce cadre, elle est chargée de :

- ❖ Concevoir et soumettre à la Direction Générale un plan annuel d'audit ;
- ❖ Veiller à la bonne exécution du plan d'audit et d'en dresser un rapport annuel ;

- ❖ Assurer l'ensemble des contrôles internes à la protection et à la sauvegarde du patrimoine de la LNB ;
- ❖ Prévenir et détecter les cas de fraudes ;
- ❖ Préparer et superviser les activités de ses services.

Pour atteindre cet objectif, il dispose pour son fonctionnement de deux (2) services :

- **Le Service de l'Audit Financier(SAF)**
- **Le Service de l'Audit Organisationnel**

➤ **Organes Opérationnels**

Les organes opérationnels sont chargés d'aider la Direction Générale dans sa mission et donc dans le développement de l'organisation. Nous avons au total cinq directions dont :

○ **Direction des Services Généraux(DSG)**

Elle est chargée de :

- ❖ Veiller à l'acquisition et à l'entretien des équipements et matériels ;
- ❖ Réglementer les problèmes logistiques et de la maintenance des biens meubles et immeubles appartenant à la LNB.
- ❖ Effectuer régulièrement les inventaires des biens meubles et immeubles et du matériel roulant de l'entreprise ;
- ❖ Gérer les carburants lubrifiants de la LNB ;
- ❖ Valider les factures pour paiement ;
- ❖ S'occuper, en collaboration avec le Chargé de Mission de l'organisation et du bon déroulement de toutes les manifestations (non commerciales) qui ont lieu au niveau de la LNB ;
- ❖ Gérer les produits d'exploitation ;
- ❖ Superviser les agents chargés de l'entretien du matériel et des chauffeurs du pool de véhicules ;
- ❖ Proposer une répartition du FSI et d'en assurer la gestion ;

La DSG comprend trois (03) services que sont :

- **Le Service Matériel, logistique et Approvisionnement (SMLA) ;**
- **Le Service Juridique et Contentieux(SJC) ;**
- **Le Service Fonds Spécial Investissement (FSI).**

○ **Direction des Ressources Humaines (DRH)**

Cette Direction s'occupe de la gestion du personnel de l'entreprise. Elle est chargée de :

- ❖ Gérer les ressources humaines ;
- ❖ Assurer le secrétariat des travaux de CODIR et de tous les organes de gestion en collaboration avec le Chargé de Mission ;

- ❖ Assurer l'application correcte des lois et règlements du contrat de travail et de la convention du personnel (statuts et conventions, règlement intérieur, procédure) ;
- ❖ Travailler à l'amélioration de la performance des agents ;
- ❖ Veiller à l'harmonie des relations du travail et à la paix sociale dans l'entreprise, notamment ses objectifs, les règles de gestion...et en maintenant un dialogue permanent avec les partenaires sociaux ;
- ❖ Elaborer et de suivre le budget des dépenses de personnel et les charges annexes ;
- ❖ Superviser la paie du personnel ;
- ❖ Concevoir et tenir mensuellement à jour le fichier de performance des agents de la LNB à partir des fiches de notation mensuelles fournies par des diverses structures de la LNB.

Elle compte deux services à savoir :

- **Le Service de l'Administration du Personnel ;**
  - **Le Service de la Gestion des Emplois et Compétences.**
- **Direction Financière (DF)**

Elle a pour mission de :

- ❖ Assurer la gestion financière et comptable de la société ;
- ❖ Elaborer le budget annuel de la société ;
- ❖ Coordonner et de superviser les activités financières ;
- ❖ Participer à l'élaboration du budget ;
- ❖ Assurer le suivi de la politique financière proposée par elle et arrêtée par la Direction Générale dans le cadre du budget ;
- ❖ Signer les décaissements pour règlement des charges d'exploitation et des achats d'immobilisations avant la signature de la Direction Générale ;
- ❖ Viser les correspondances vis-à-vis des tiers, initiées par la Direction Financière;
- ❖ Faire le suivi des comptes du Fonds Spécial d'Investissement ;

Trois services lui sont rattachés à savoir :

- **Le Service Financier ;**
- **Le Service Comptabilité ;**
- **Le Service Contrôle de Gestion.**

○ **Direction des Produits de Loterie (DPL)**

Elle se charge d'assurer la gestion administrative, commerciale et marketing des produits de loterie de la LNB. Elle a pour mission de :

- ❖ Assurer la gestion administrative, commerciale et marketing des produits de loterie et des opérations qui s'y rapportent ;

- ❖ Proposer à la Direction Générale, en collaboration avec la Direction des produits de Paris et la cellule Communication et Marketing les plans marketing et les stratégies optimales de ventes ;
- ❖ Etendre le réseau de distribution ;
- ❖ Coordonner et de contrôler les activités commerciales des produits de loterie ;
- ❖ Concevoir des objectifs quantitatifs et qualitatifs de vente par produit de loterie et leur contrôle ;
- ❖ Commercialiser les produits de loterie offerts à la clientèle;
- ❖ Assurer le contrôle et la régularité des paiements de gains des produits de loterie offerts par la LNB ;

Elle dispose de trois services :

- **Le Service Commercial des Produits de Loterie (SCP);**
- **Le Service Contrôle lots des Produits de Loterie (SCLPL) ;**
- **Le Service Marketing des Produits de Loterie (SMPL).**

○ **Direction des Produits de Paris (DPP)**

Elle se charge aussi de :

- ❖ Coordonner et de contrôler les activités commerciales liées aux produits de paris ;
- ❖ Mettre en œuvre les outils de gestion et d'animation du réseau de collecte des enjeux pour la promotion des produits de paris offerts par la LNB.
- ❖ Organiser le traitement des produits de paris et en assurer le contrôle ;
- ❖ Gérer les opérations d'exploitation, d'informations techniques sur les produits de paris offerts par la LNB.
- ❖ Assurer la coordination des tâches assignées aux services de la direction.

La DPP dispose de trois(03) services :

- **Le Service Contrôle Lots des Produits de Paris (SCLPP) ;**
- **Le Service Traitement (ST) ;**
- **Le service Commercial et Marketing des Produit de Paris (SCMPP)**

**B°/Activités, environnement et ressources humaines**

**1- Activités de la LNB**

La LNB exerce deux grandes activités à savoir, les activités économiques et les activités sociales.

➤ **Activités Economiques**

Elle est basée sur des jeux de hasard qui sont des paris ayant des règles et risques auxquels les parties se soumettent mutuellement. La LNB a entrepris une politique

d'innovation continue des produits. Elle développe des produits diversifiés permettant de développer le marché tout en favorisant la sécurisation des produits. On distingue les produits de paris et les produits de Loterie.

○ **Les Produits de Paris**

Les produits de paris exploités par la Loterie Nationale du Bénin sont au nombre de trois (04).



• **Le Paris Mutuel Urbain (PMU)**

Exploiter depuis le 26 octobre 1991, le PMU est un concours de pronostics basé sur les courses de chevaux qui consiste à déterminer les premiers chevaux à l'arrivée. Le principe du jeu veut que les gains soient déterminés à partir des recettes des paris enregistrés sur une course.

A la clôture des jeux et après la publication des résultats, tous les points de validation sur l'étendue du territoire national affichent le résultat et commencent le paiement des gains. Les gains sont payables pendant les sept jours qui suivent chaque jeu. Les types de paris actuellement en vigueur sont les suivants :

- ✓ les paris simples ;
- ✓ les paris couplés ;
- ✓ le tiercé ;
- ✓ Le quarté ;
- ✓ Le quinté « 4+1 »



• **Le Loto Sportif**

Exploité depuis le 07 Septembre 1985, le Loto Sportif se définit comme un concours de pronostic qui porte sur une série de matchs de football du championnat anglais, écossais et australien et consiste à déterminer le nombre de matchs nuls exclusivement.

Les types de paris autorisés sont :

- ✓ les paris simples ;
- ✓ les paris multiples ;
- ✓ les paris spéciaux.



• **Le Loto Star**

Exploité depuis le 16 Juin 2004, le Loto Star consiste à pronostiquer la sortie d'une, deux, trois, quatre ou cinq boules tirées au sort parmi les quatre-vingt-dix (90) numérotées de un à quatre-vingt-dix. Le Loto

Star existe sous deux formes :

- ✓ le pari simple ;
- ✓ le pari vedette.



- **Le Loto Fortune**

Connu sur son slogan « La fortune par les boules », il a été lancé le 28 Avril 2010 et détient les mêmes caractéristiques que le Loto Star. Le parieur a la possibilité de gagner jusqu'à 9.000.000 FCFA avec 200 FCFA seulement.

- **Les produits de Loterie**

Ce sont des tickets à grattage commercialisés par la LNB. Il suffit de gratter un masque opaque pour découvrir trois fois le même symbole et empocher le gain.

On distingue plusieurs produits de Loterie à savoir:

- **Ticket Mini Express ;**
- **Ticket Tranche Commune Entente ;**
- **Tickets Événementiels ;**
- **Ticket Poule magique ;**
- **La Clé du Trésor ;**

- **Activités Sociales**

Conformément aux statuts relatifs à sa création, la Loterie Nationale du Bénin a pour rôle, le financement des projets socio-économiques de type culturel et sportif. C'est ici que son slogan « **les lots aux gagnants, les bénéfiques à toute la nation** » trouve tout son sens.

Depuis 1968, la LNB s'est résolument engagée en faveur du développement économique et social du Bénin en créant comme moyen d'action, un Fonds Spécial Investissement (FSI). Grâce à ce fonds, la Loterie Nationale du Bénin canalise des ressources financière pour aider socialement les couches les plus défavorisées. Les domaines d'actions de la Loterie Nationale du Bénin concernent la culture, la santé, l'éducation et le sport.

## **2- Environnement économique et ressources humaines de la LNB**

- **Environnement économique de la LNB**

L'environnement de l'entreprise est l'ensemble des éléments internes (forces et faiblesses) ou externes (opportunités et menaces) à cette entreprise et qui peuvent ou non influencer ses activités. Ainsi, l'étude de l'environnement apparait comme un élément indispensable dans le développement d'une entreprise. On distingue deux environnements à la LNB :

- **Le micro-environnement**

Le micro environnement désigne l'environnement le plus proche de l'entreprise et sur lequel il exerce une influence dans le but de le contrôler. Les éléments constitutifs sont : la clientèle, les fournisseurs, les distributeurs et les concurrents.

- **La clientèle**

La LNB a pour clientèle principale toutes les personnes de plus de 18ans présentes sur le territoire national. La majorité des consommateurs des produits de la LNB est constituée des personnes à faibles revenus et dans une moindre mesure des gens à revenus moyens.

- **Les fournisseurs**

La LNB traite souvent avec des fournisseurs étrangers et locaux pour la plupart de ses activités. La fabrication des produits de grattage est confiée à une société étrangère d'origine indienne (Eagle Press Limited). Quant aux produits de pari, les informations sur les courses hippiques proviennent de PMU France ; la fourniture des TPM et la production des intrants pour les jeux de pari sont assurées par EDITEC.

- **Les distributeurs**

La distribution est l'ensemble des opérations qui permettent d'acheminer un produit du lieu de production jusqu'à la mise à disposition du consommateur ou de l'utilisateur. Les distributeurs des produits de grattage sont constitués de grossistes, de semi-grossistes et de regroupement de vendeurs qui assurent la vente par le biais des vendeurs ambulants.

- **La concurrence**

Les concurrents constituent l'ensemble des entreprises, sociétés exerçant les mêmes activités voisines ou substitutionnelles. Malgré la loi N°2002-28 de Mars 2004, la LNB est confrontée à une concurrence de par les agréments et les autorisations données à certaines sociétés pour exploiter certains jeux de hasard. Elle a pour principale concurrente la société LYDIA LUDIC avec ses machines à sous installées un peu partout à Cotonou et à Porto-Novo dans les centres de loisirs, restaurants et buvettes. A cette société, viennent s'ajouter les sociétés de casino, de GSM et d'autres qui, organisent régulièrement des tombolas accompagnées de fortes récompenses, sans oublier la multitude de jeux proposés sur l'internet. Notons aussi que ces entreprises font l'objet d'autorisation avant d'exercer cette activité.

- **Le macro-environnement**

La macro environnement est l'entourage au sens propre du terme, il est de ce fait composé des variables et contraintes qui peuvent générer des exigences que l'entreprise devra intégrer. En d'autres termes, c'est l'ensemble des variables externes qui s'imposent à l'entreprise et dont les modifications affectent les activités de celle-ci. Il s'agit de l'environnement économique, géographique, socioculturel, démographique, technologique et politico-légal.

- **Sur le plan économique**

Au plan économique, il faut dire que la LNB dont les activités ont été exonérées de toutes taxes et impôts jusqu'en 1999, subit depuis l'an 2000 une fiscalisation tant en amont qu'en aval. En effet sur le chiffre d'affaires du produit de loterie, il est prélevé une taxe de 5%. La LNB paie aussi les frais de douane sur tous les produits importés et est assujettie à l'impôt BIC. Ceci a pour effet de réduire fortement la marge de manœuvre de la LNB par rapport aux infrastructures à réaliser.

- **Sur le plan géographique**

Situer à Cotonou, le siège de la LNB se trouve dans l'angle de l'Avenue Clozel et du Boulevard de France.

Pour atteindre sa mission et dans le souci de se rapprocher d'avantage de sa clientèle, la LNB dispose de Six (06) agences départementales et onze(11) postes de ventes réparties sur le territoire national comme suit : Atlantique-Littoral, Mono-Couffo, Ouémé-Plateau, Atacora-Donga, Borgou-Alibori.

- **Sur le plan socio- culturel**

La LNB cherche avant tout à favoriser les plus démunis. Ces domaines d'action sont multiples et concernent notamment la santé, la culture, l'éducation et le sport. Son objectif est d'amoinrir les difficultés de la population et de participer au développement de la nation béninoise. L'environnement culturel regroupe tout ce qui peut influencer la consommation des produits de la LNB. Et dans cet ordre d'idées, on constate de nos jours que certaines confessions religieuses enseignent des doctrines peu favorables au jeu de hasard. Ainsi pour atteindre ses objectifs, la LNB doit contourner les valeurs sociétales, culturelles, traditionnelles et religieuses du Bénin pour accroître son chiffre d'affaires.

- **Sur le plan démographique**

La population béninoise n'a cessé de croître chaque année. L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a estimé la population béninoise courant 2012 à près de 9.000.000 habitants avec un taux de croissance d'environ 3,5% l'an. Cette poussée démographique représente des avantages pour la société. Selon les statistiques, la poussée démographique entraîne l'augmentation de la clientèle potentielle et l'évolution grandissante des clients de la LNB se répercutera sur la demande, ce qui pourrait entraîner les ruptures de stocks.

- **Sur le plan technologique**

L'environnement technologique est l'ensemble des moyens techniques dont dispose une entreprise pour gérer, contrôler et superviser ces activités en vue de sauvegarder son patrimoine pour un meilleur rendement.

La LNB dispose d'un système de gestion informatisé et relié en réseau. Elle dispose aussi d'un système de scannage pour contrôler les produits de grattage et d'un système

informatique permettant le traitement rapide des informations concernant les produits de paris.

- **Sur le plan politico-légal**

La LNB exerce ces activités dans un pays démocratique particulièrement stable par rapport aux pays de la sous-région.

- **Caractéristiques du marché de la LNB**

Le marché de la LNB est caractérisé par une stabilité des produits de loterie et une certaine instabilité de ces produits de pari car pour ces derniers, on ne peut prévoir l'évolution du chiffre d'affaires. Elle évolue dans un marché hostile en dépit de la réglementation qui était censé lui conférer le monopole total de l'exploitation des jeux de hasard.

L'acquisition du matériel nécessaire pour les produits de paris et la commande des produits de grattage nécessite un investissement très élevé. De plus, il faut une technologie avancée pour contrôler les produits de paris et vérifier l'effectivité des gains issus des produits de grattage, ce qui fait que l'exploitation des produits de loterie ou de paris est très complexe.

Les produits de grattage sont très souvent la cible de ceux qui ont un besoin pressant de liquidité et qui compte sur la chance. Quant aux produits de paris, ils sont souvent motivés par l'envie de se distraire, de se retrouver entre amis, d'aiguiser son intelligence. De ce fait, les produits de la LNB arrivent à satisfaire une multitude de besoins. On peut donc dire que l'offre de la LNB est hétérogène.

- **Les ressources humaines de la LNB**

Les ressources humaines d'une entreprise sont constituées par l'ensemble des personnes travaillant au sein de celle-ci. Elles sont souvent classées par catégories socio - professionnelles. On en distingue trois (03) à la LNB à savoir : les agents d'exécution, les agents de maîtrise et les cadres et assimilés.

**Tableau 1: Répartition du personnel de la LNB par Directions ou agences, catégories et genres.**

DIR/AGE NCES	Agents d'exécution		Agents de maîtrise		Cadres et Assimilés		Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
ATL/LIT	02	04	02	02	00	01	11
Atacora	02	05	00	02	00	00	09

Borgou	03	07	01	01	00	01	13
Mono	01	04	01	01	00	01	08
Ouémé	01	03	01	04	00	00	09
Zou	02	05	00	03	00	00	10
DG	00	04	02	00	05	09	20
D F	01	00	03	03	03	01	11
DRH	00	02	01	02	02	02	09
DPP	04	00	02	01	01	02	10
DPL	02	02	02	02	02	01	11
DAI	00	00	01	02	01	01	05
DSG	00	08	02	01	01	02	14
TOTAL	18	44	18	24	13	23	140

**Source :** Service Administration du Personnel de la LNB

## **Paragraphe 2 : Restitution des observations et Bilan de stage**

### **A°/ Restitution des observations**

Cette partie est consacrée à la présentation du cadre physique de stage et le déroulement du stage.

#### **1-Présentation du cadre physique**

Notre stage s'est déroulé au Service Financier. La mission principale de ce service est d'assurer une bonne gestion prévisionnelle et quotidienne de la trésorerie. Il gère aussi les opérations de décaissements et d'encaissements notamment :

- l'établissement des chèques et traites
- gestion du niveau d'encaisse
- l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise

- l'évaluation du degré d'intégration de l'entreprise et de l'autonomie financière de la LNB.

Ce service comprend quatre sections :

- **Section Banque**

Le responsable banque a pour mission l'enregistrement extracomptable, le suivi de toutes les opérations bancaires et les chèques des clients.

- **Section caisse principale**

Elle a pour rôle d'encaisser toutes les recettes de vente, de payer les commissions sur vente, les lots gagnés, et de faire des versements en banques selon les besoins de la société. Elle transmet les pièces comptables à la comptabilité.

- **Section titre caisse**

Elle établit toutes les pièces de caisses et les remet à la caisse principale. Elle reçoit les documents contrôlés et visés par le chef financier.

- **Section caisse annexe**

Elle fonctionne sur la base de fonds fixe, et est approvisionnée sur présentation de pièces justificatives de dépenses. Le montant de ce fonds est de deux millions (2.000.000) de francs CFA. La caisse annexe est destinée à faire les menues dépenses n'excédant pas cinquante mille (50.000) francs CFA. Elle reçoit les recettes issues de la vente des produits à grattage et les transmet en fin de la journée à la caisse principale.

## **2- Déroulement du stage**

Le démarrage de notre stage a été possible grâce à une demande manuscrite accompagnée d'une lettre de recommandation de notre Ecole de provenance adressée à la Direction Générale. Peu de temps après, nous avons été appelés à un entretien avec le responsable des Ressources Humaines.

A l'issu de cet entretien, notre demande de stage a été acceptée. Nous avons ainsi démarré le stage pour une durée de trois (03) mois à la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin, spécialement au Service Financier. Nous avons assisté le Chef Section Banque dans ses différentes tâches :

- le contrôle et la vérification des opérations des caisses (caisse principale et caisse annexe) avant leur envoi pour la signature respectivement auprès du Chef Service Financier et du Directeur Financier.
- le dépouillement des documents des caisses après signature des responsables

concernés.

- la transmission et le retour des calepins de caisse et des situations journalières de la caisse aux caissières et des pièces justificatives des opérations de caisse, des détails de caisse au Service Comptabilité.
- la transmission pour paiement à la caisse annexe des factures, des fiches, et autres titres dont le montant est inférieur ou égale à 50.000 FCFA.
- l'inscription dans le registre des chèques, de toutes les opérations de trésorerie vers les banques à savoir le règlement des factures, des gains et autres dépenses courantes. Aussi, le registre des ordres de virement retrace les opérations de virement de fonds pour le paiement des facteurs des fournisseurs engagés et certains fournisseurs locaux.
- La transmission des bordereaux de règlement pour signature respectivement par le Chef Service Financier, le Directeur Financier et la Directrice Générale.
- la vérification des chèques et des bordereaux après signature.
- le dépouillement des bordereaux et des chèques du retour de chez les signataires.
- l'envoi par le cahier de transmission, des chèques et des bordereaux de règlement portant les signatures du DF et de la DG au Service Secrétariat Général.
- l'enregistrement et l'envoi par le cahier de transmission, des bordereaux de règlement portant les signatures du CSF, du DF et de la DG et de l'original des factures au Service Comptabilité (SC).
- l'établissement des états de rapprochement des différentes banques à la fin de chaque mois.

## **B°/ Bilan du stage**

### **1- Expériences acquises**

Au cours de notre stage, nous avons pu apprendre à effectuer les opérations relatives aux chèques ainsi que celle relatives aux ordres de virement. Quel que soit le Service, nous avons appris à être aptes, anticipateurs et concentrés au travail. En dépit de quelques difficultés d'adaptation, la bonne ambiance avec les collègues nous a appris l'importance de la solidarité, de l'humilité et du dialogue entre collègues.

### **2- Difficultés rencontrées**

Malgré le bon accueil et la cordialité du personnel, nous avons connu quelques difficultés liées à :

- difficultés de collecte des données

- absence d'un service de statistique
- l'inexistence d'une salle de documentation

## **SECTION 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

Dans cette section il est question de présenter la problématique d'une part et les Objectifs, Hypothèse ainsi que la Méthodologie de l'étude d'autre part.

### **Paragraphe 1 : Problématique**

Au Bénin, le choix d'orientation des politiques d'aide sociale via l'investissement social est possible à travers plusieurs organes et institutions. Dans le cadre de notre étude, celle qui retient le plus notre attention est la Loterie Nationale du Bénin (LNB) qui est une entreprise publique béninoise dont l'Etat tire un meilleur profit. Elle constitue un organisme financier qui a pour mission le financement des investissements à travers l'exploitation de toutes formes de jeux de hasard ou de pari. Conformément à son objet social, la LNB consacre depuis sa création une part importante à la réalisation d'infrastructures socio-culturelles et sportives pour le bonheur des communautés bénéficiaires. En créant comme moyen d'action, un fonds appelé Fonds Spécial Investissement/LNB, elle vise en premier lieu à canaliser des ressources économiques pour assister socialement les couches les plus défavorisées, ce qui lui permet ce faisant et dans une certaine mesure d'apprécier les retombées de ses actions et de sa présence dans la vie des populations. Les domaines d'action de la Loterie Nationale du Bénin sont multiples et concernent notamment la Santé, la Culture et le Sport.

Dans le domaine de la Santé, la Loterie Nationale Bénin a construit des dispensaires et des maternités un peu partout dans le pays et a équipé certains centres en matériels de

première nécessité. Elle finance également divers projets sociaux proposés par les O.N.G et les associations de développement à travers des interventions. Le montant des interventions dans le domaine social se chiffre en 1995 à la somme de 715.672.000FCFA. Dans le domaine culturel, les actions de la LNB portent sur l'information, l'éducation, la construction d'infrastructures à caractère culturel. S'agissant du volet d'information, c'est la Radiodiffusion Nationale qui est le grand bénéficiaire des actions d'investissement Social de la Loterie Nationale du Bénin qui lui a fourni divers équipements parmi les plus modernes. Vient ensuite l'Agence Bénin Presse (ABP) qui elle a bénéficiaire d'une subvention exceptionnelle. L'éducation n'a pas été oubliée. La Loterie Nationale du Bénin a construit de nombreux ses écoles ainsi que des laboratoires qu'elle a équipé en matériels techniques et didactiques appropriés. Toujours sur le plan Culturel la LNB a beaucoup investi dans la construction des maisons des jeunes et de la culture. Elle est partenaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports avec une dotation de 50.000.000FCFA à son budget annuel, la promotion de l'excellence d'un montant de 1.000.000FCFA qui est décerné tous les ans depuis 1987, des concours de mathématique et de sciences physiques ainsi que le jeu radiophonique " Génies en herbe" dont il est le parrain exclusif. Au total, c'est un montant de 1.728.500.000FCFA que la Loterie Nationale du Bénin a investi dans le domaine de la Culture. En ce qui concerne les activités sportives l'engagement de la LNB est surtout matérialisé par la construction d'infrastructures à caractère sportif tels que les stades et autres terrains de jeux. Mieux, l'action de la Loterie Nationale du Bénin dans ce domaine porte directement sur les sports les plus populaires dans notre pays. Ainsi elle est partenaire: du football pour un financement de 50.000.000FCFA au budget annuel de la Fédération Béninoise de Football (FBF) ; de la Fédération Béninoise de boxe pour un financement à hauteur de 2.000.000FCFA ; de l'équipe "PELICAN HANDBALL CLUB" pour une dotation annuelle de 8.000.000FCFA.

De 1985 à 1995, le montant des réalisations de la Loterie Nationale du Bénin dans le domaine sportif se chiffre à 400.000.000FCFA. Débordant le cadre premier de ses actions en faveur du social, la LNB a opté pour la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) en vue de remédier dans la mesure de ses moyens aux problèmes du chômage des jeunes. Dans ce sens, elle organise chaque année le concours d'entrepreneuriat dans le but d'aider les diplômés sans emplois et les encourage à s'intéresser à la création de micro projet générateurs d'emplois. Cette initiative forte louable et porteuse de promesses pour l'avenir a déjà bénéficié de 300.000.000FCFA de financement du "Fonds Spécial Investissement" de la LNB. La Loterie Nationale du Bénin demeure aujourd'hui plus que jamais un partenaire indéfectible dont les interventions sur les fronts Social, Culturel et Sportif ont contribué à l'amélioration de la santé des populations et leur cadre de vie, à la résorption progressive du chômage des jeunes, à l'épanouissement de nouveau talents dans divers secteur de la Culture et le Sport.

Avec des résultats aussi impressionnants qui font l'unanimité, on pourrait être tenté de penser que la Loterie Nationale du Bénin s'est installée de façon irréversible dans la prospérité loin s'en faut. Un adage populaire bien connu nous enseigne que " le plus difficile Réalisé par BOURAIMA Kassim & KOTCHONI H. Olouchègoun

ce n'est pas tant de réussir et de se hisser au sommet, mais de s'y maintenir". Et dans bien des cas, il suffit parfois d'un rien pour que tout s'écoule. Cependant au seuil d'un troisième millénaire chargé de tant d'incertitude et de menaces de toute sorte caractérisées selon Peter Drucker (1980) par "l'irruption de nouvelle tendance de nouvelles technologies et de nouvelle institution. " il est à parier que maintenir les investissements sociaux de l'entreprise à ce rythme ou l'accroissement de ces investissements est une gageure qui sera difficile de tenir. Aussi depuis 1996, la LNB est assujettie au BIC comme toutes les autres entreprises. De plus, depuis 2000 elle est soumise à la taxe sur les jeux de hasard dont le taux est de 5% sur le chiffre d'affaires. Cette situation n'est pas restée sans conséquence sur le FSI/LNB. La part du Bénéfice de la structure allant dans ce fond spécial est passée de 85% à 60%. Ce qui a considérablement affecté les interventions sociales de la LNB ces dernières années. De nos jours, la LNB apparaît de plus en plus comme un palliatif budgétaire pour l'Etat béninois qui n'hésite plus à demander à l'institution de verser dans les caisses de trésors publics les bénéfices réalisés. A cette allure le FSI/LNB risque de devenir une coquille vide dépourvue de source de financement.

Face à ces réalités, il sera important de connaître: quels sont les déterminants des investissements sociaux de la Loterie Nationale du Bénin ? De cette question principale se dégagent trois aspects spécifiques.

- Comment évoluent les investissements sociaux de la Loterie Nationale du Bénin ?
- Quel est l'effet du profit sur les investissements sociaux de la LNB ?
- Quel est l'impact des prélèvements fiscaux sur les investissements sociaux de la LNB ?

## **Paragraphe 2 Objectifs, Hypothèses et Méthodologie de l'étude**

Il s'agit de ce paragraphe de présenter les objectifs, l'hypothèse et la méthodologie à suivre.

### **A°/ OBJECTIFS ET HYPOTHESES**

#### **1-OBJECTIFS**

L'objectif général de cette étude est d'analyser des déterminants des investissements sociaux de la LNB

De façon spécifique, il s'agit de :

➤ **Objectif spécifique N°1**

Apprécier le niveau des investissements Sociaux de la LNB ces dernières années.

➤ **Objectif spécifique N°2**

Déterminer le facteur qui explique l'évolution du taux d'investissement Social de la LNB.

➤ **Objectif spécifique N°3**

Analyser l'effet des prélèvements fiscaux sur les investissements sociaux de la LNB

#### **2-HYPOTHESES**

Afin de réaliser ces objectifs un certain nombre d'hypothèses ont été formulées.

➤ **Hypothèse N°1**

À la LNB le volume des investissements Sociaux est faible ces dernières années.

➤ **Hypothèse N°2**

Le profit est le principal facteur qui explique l'évolution du taux d'investissement Social de la Loterie Nationale du Bénin.

➤ **Hypothèse N°3**

Les prélèvements fiscaux influencent négativement les investissements sociaux de la LNB

## **B°/ METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

### **1- Revue de la littérature**

- **Clarification de quelques concepts**

- ✓ **Investissement**

Au sens plus large, l'investissement est l'acquisition de biens de production. C'est le flux qui alimente le stock de capital. Le stock de capital est soumis à deux flux contraires. Le premier, l'acquisition de biens nouveaux, permettant d'accroître le capital : c'est l'investissement brut. Le second correspond à l'usure, au déclassement et à l'obsolescence du capital antérieur. Pour compenser cette diminution du stock du capital, l'entreprise a la possibilité de mettre de côté des sommes nécessaires pour financer le remplacement de tout ou une partie de ces équipements : c'est l'amortissement. L'investissement net est alors la différence entre l'investissement brut et l'amortissement. Au sens de la comptabilité nationale, l'investissement est la formation brute de capital fixe (FBCF). La FBCF correspond à la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisées pendant au moins un an dans le processus de production. Elle se définit aussi comme l'ensemble des biens durables (plus d'une année) devant être utilisés dans le processus de production. Il s'agit donc de l'acquisition des machines, bâtiments...réalisée au cours d'une année. L'investissement correspond ainsi aux dépenses destinées à accroître les revenus futurs de l'entreprise. La FBCF est réalisée par les entreprises, ou les administrations (bâtiments administratifs, établissements scolaires, infrastructures routières...) mais aussi par les ménages dont l'acquisition des logements est considérée comme un investissement. Tous les autres achats de biens durables des ménages sont traités en consommation finale. Traditionnellement, l'investissement ne mesure que les achats de biens : machines, ordinateurs, bâtiments. Cependant, certaines dépenses en services peuvent également être considérées comme des investissements dans la mesure où elles permettent d'accroître la capacité de production future de l'entreprise. Il en est ainsi des dépenses de recherche-développement, de formation, de marketing, d'acquisition de logiciels, et les investissements commerciaux à l'étranger. L'importance de l'investissement dans une économie peut être

mesurée à l'aide du taux d'investissement. Le taux d'investissement est égal au rapport de la FBCF au montant du PIB.

$$\text{Taux d'investissement} = \frac{\text{FBCF}}{\text{PIB}} \times 100$$

✓ **Investissement Public**

L'investissement des administrations publiques a un caractère spécial en ce sens qu'il est destiné à la production des biens collectifs. Aussi est-il intéressant avant de définir la notion d'investissement public de marquer un point d'arrêt sur la notion de bien collectif.

✓ **La notion de bien collectif**

La notion de bien collectif, définie par SAMUELSON (1954) et MUSGRAVE (1959), repose sur les critères de non rivalité et de non exclusion. Un bien est qualifié de non rival si son utilisation par un agent ne réduit pas la quantité disponible pour les autres agents. Les exemples traditionnels sont ceux de la justice, de la sécurité ou de l'éclairage public. La non exclusion par les mécanismes de marché caractérise, de son côté, des biens dont aucun agent ne peut être exclu des bénéficiaires. Ainsi, les caractéristiques intrinsèques de ces biens, en entraînant une impossibilité de reposer sur les mécanismes de marché, justifient l'intervention de l'État dans leur production ou leur réglementation.

HIRSCHMAN (1958) définit les investissements publics comme « les biens et les services qui rendent possible l'activité économique ». Cette définition, particulièrement large, est reprise par HANSEN (1965) qui, d'après VEGANZONES, M.A (2000) est le premier à proposer une classification précise. Il distingue : les investissements en infrastructures sociales, dont la fonction est d'entretenir et de développer le capital humain (comme l'éducation, les services sociaux et de santé) et les investissements en infrastructures économiques, dont la caractéristique est de participer au processus productif. De façon plus précise, l'investissement public est la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) réalisée par les administrations publiques. L'on distingue quatre grands types : l'investissement dans les infrastructures, notamment les transports et les réseaux de télécommunications ; l'investissement dans le capital humain, c'est-à-dire l'éducation, la formation et la santé ; l'investissement dans le progrès technique, c'est-à-dire la recherche et le développement ; l'investissement dans les usines et les équipements. L'investissement public s'effectue à long terme et son rendement paraît généralement difficile à identifier. Cette identification est encore plus ardue dans le cas de l'investissement en capital humain.

✓ **Bénéfice**

Le bénéfice de l'entreprise, qui est l'un des moyens de financer ses investissements, est défini en économie par l'excédent brut d'exploitation (EBE). Il est obtenu en soustrayant de la valeur ajoutée les charges fiscales et les dépenses liées à la rémunération du personnel. L'EBE va permettre à l'entreprise de rémunérer ses actionnaires (dividendes) et de constituer une épargne brute qui financera ses investissements (autofinancement).

### ✓ La Théorie de l'Investissement

La théorie de l'investissement a évolué depuis l'accélérateur simple jusqu'à l'incertitude et l'irréversibilité. L'accélérateur simple considère que l'investissement net est proportionnel aux variations de production qui, dans les hypothèses du modèle, est elle-même toujours égale à la demande. Son élaboration, due à Clark (1971) remonte au début du siècle précisément à Aftalion A. (1909) qui a élaboré une analyse proche de l'accélérateur. Le principe est formalisé comme suit :  $I_t = k (Y_t - Y_{t-1})$ . It est l'investissement net induit, k le coefficient du capital ;  $Y_t$  le revenu courant et  $Y_{t-1}$ , le revenu au temps t-1. Cette théorie ainsi formalisée, exclut les capacités oisives et les phénomènes d'ajustement et de substitution du capital au travail. Remarquons qu'en postulant une parfaite élasticité de l'offre du bien d'équipement comme moyens de financement, elle situe du côté de la demande tous les déterminants des variations de l'investissement. C'est ce point de vue qui sera remis en cause. C'est ainsi que la théorie de l'accélérateur flexible a été élaborée. Par rapport à l'accélérateur simple, Koyck (1954) introduit ici les « anticipations et les retards » d'ajustement du stock de capital aux variations de la production anticipée. Ainsi, le stock de capital peut s'ajuster à un système constant qui permet de calculer un délai moyen de retard. Mais aucune de ces deux théories n'a fait référence à une variable du coût.

C'est cette variable que Jorgenson (1963) va prendre en compte dans sa théorie du coût du capital. En réalité, le facteur coût du capital a été déjà mis en évidence aussi bien par Keynes (1936) que par les « Classiques », Fisher I (1993) notamment dans la décision d'investir. Keynes (1936) pose un principe économique simple : l'investissement est rentable (rentabilité financière) tant que son rendement dépasse son coût. Cela l'amène à calculer la valeur actualisée nette (VAN) du projet d'investissement.

$$VAN = - I + \sum_{t=1}^n \frac{R_t - C_t}{(1+i)^t} \quad : \text{ expression dans laquelle}$$

I = investissement, t = période,  $R_t$  = recette d'exploitation de la période t,  $C_t$  = coût d'exploitation de la période t, n = nombre de périodes, i = taux d'actualisation. Cette expression peut être interprétée de deux manières ; si l'entrepreneur dispose de fonds, l'investissement est rentable quand les recettes associées dépassent celles que procureraient un placement de ces fonds au taux d'intérêt en vigueur et de rembourser ses créanciers en lui laissant une marge positive. Il apparaît alors que l'investissement est une fonction décroissante du taux d'intérêt (prêteur). Cela correspond à l'approche des Classiques. Mais

la différence entre les deux approches se situe au niveau de la détermination du taux d'intérêt. Chez les Classiques, il s'agit du taux d'intérêt alors que chez Keynes ce taux est monétaire. Mais il faut attendre Jorgenson (1963) pour avoir une fonction d'investissement où le coût du capital est formellement représenté. On trouve dans son modèle les prix et par là le coût d'usage du capital qui a trois composantes : le coût de dépréciation, le coût d'opportunité de l'investissement où ce qu'il aurait gagné l'entrepreneur en plaçant son argent à la banque et le coût de l'inflation. L'investissement ne dépend plus de la demande mais seulement du coût des facteurs :

$$I = f [\Delta (Ct/Pt) ; \Delta (Wt/pt)]$$

Où Ct est le coût du capital ; Wt le taux de salaire et Pt le prix des biens finis.

Cette théorie n'a pas pris en compte les aspects relatifs à l'irréversibilité et l'incertitude dans la décision d'investir. L'irréversibilité est liée au fait que tout ou une partie des coûts d'investissement est « irrécupérable ». Cette idée se retrouve dans l'article d'Arrow (1968) sous forme d'une contrainte d'impossibilité de désinvestissement dans un programme de production inter temporel. Mais ces résultats restaient limités par l'absence de la prise en compte de l'incertitude. Il faudra attendre les travaux d'Arrow-Fisher (1974) et Henry (1974) pour que les conséquences de l'irréversibilité des choix soient explicitées. Pour Henry, l'irréversibilité est associée à une croissance de l'information dont disposent les agents sur les états de la nature, présents et futurs : « on en saura demain sûr après demain que ce que l'on sait aujourd'hui ». Par conséquent, l'investisseur va attendre et investira plus tard quand il aura une vision plus claire. Ainsi, la présence d'incertitude donne une prime (qui représente la valeur d'option) aux décisions irréversibles vis-à-vis de celles qui ne le sont pas. Dans un univers sans incertitude, cette valeur d'option serait nulle, car les agents pourraient acquérir une information complète sur les états futurs de la nature lors d'une prise de décision. La valeur d'option est donc la mesure du gain d'information qui peut être acquis par le report d'une décision irréversible. La théorie de Henry (1974) aussi convainquant qu'elle soit restée une théorie « pure » car elle n'a pu mesurer la valeur de l'option sur les données empiriques. Ce n'est qu'à partir de Bernanke (1983) que la littérature économique a connu un développement important, sous l'impulsion principale des travaux de Dixit et al (1994). En passant en revue tous ces développements, on peut expliquer la mesure de la valeur d'option au niveau d'une firme (microéconomie) à partir d'un exemple simple : considérons une entreprise ayant un montant I compte tenu des informations dont elle dispose actuellement. Supposons qu'au temps t0 la valeur actualisée nette de son investissement est  $V_0 = XF$  et qu'au temps t1 compte tenu des informations complémentaires dont elle dispose, la valeur de son investissement est  $V_1 = YF$  tel que  $Y > X$ . La valeur d'option sera déterminée par

$V = V_1 - V_0$ . Mais si au niveau de la firme, l'intégration de l'irréversibilité a permis d'obtenir des résultats promoteurs pour expliquer les comportements des investissements au niveau macroéconomique, cela pose encore un certain nombre de problèmes surtout sur le plan empirique car, les modèles à investissement irréversible ne peuvent être utilisés à un

niveau macroéconomique en recourant à une agrégation des comportements en terme d'agents représentatifs. De même, les modèles à valeur d'option posent encore un certain nombre de difficultés. On peut citer par exemple celle liée à l'inobservation des seuils de déclenchement de l'investissement.

Pour Keynes, dans « sa théorie générale de l'intérêt et de la monnaie », l'épargne ne précède pas l'investissement mais en est la conséquence puis que l'investissement, en créant un revenu supplémentaire, engendre l'épargne. Pour lui, l'investissement est une composante de la demande, et c'est surtout par ce biais qu'il est un facteur de la croissance.

D'autres acteurs comme Robert Barro (1990) considèrent que la clé de l'accroissement à long terme de la productivité est l'investissement dans la recherche développement; ce facteur étant aussi lié au capital humain. Robinson considère que l'investissement et le profit interagissent plus ou moins harmonieusement. L'accumulation résulte du profit qui est le moyen principal du financement de l'investissement et la motivation principale de ce dernier. D'un autre côté, le taux de profit dépend directement des investissements passés.

Ricardo Faini étudie la relation entre investissement public et investissement privé en Afrique subsaharienne à partir du modèle qui est fondé sur l'approche néoclassique et suppose une fonction de production à élasticité de substitution constante CES. Le stock de capital désiré  $K^*$  est alors égal :

$$K^* = \mu (p/c) \alpha Y$$

Où  $\mu$  et  $\alpha$  sont deux paramètres exprimant respectivement la pondération du capital dans la fonction de production et l'élasticité de substitution.  $Y$  est la production tandis que  $c$  et  $p$  sont respectivement le coût du capital et le prix de production. Le coût du capital est défini de façon habituelle comme la somme du taux d'intérêt réel et du taux de dépréciation. On peut remarquer cependant que dans de nombreuses applications, on néglige les plus values du capital sur les biens matériels existants de sorte que le taux d'intérêts nominal apparaît dans la définition de  $c$ . Concernant la décision d'investissement, le modèle suppose un mécanisme d'ajustement partiel du logarithme du capital. Ce qui donne lorsque l'on utilise une approbation log-linéaire de l'identité du stock de capital :

$$\ln I_t = (1-y)\ln K^*_t - (1-y)(-\delta)\ln K^*_{t-1} + \ln I_{t-1}$$

Où  $1-y$  et  $\delta$  va dépendre de ce qu'une relation complémentaire ou substituable prévaux entre investissement public et investissement privé. Le modèle est estimé sur un panel non calibré de 15 pays d'Afrique subsaharienne pour la période 1980 – 1990 à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Sénégal, le Cameroun, l'Ile Maurice, le Gabon, le Burundi, la Gambie, le Ghana, la Mauritanien le Nigeria, le Mali, le Kenya. Les résultats suggèrent que la stagnation de l'investissement en Afrique peut être attribuée dans une large mesure, d'une part, au manque d'investissement public et d'autre part à la rareté des devises. La politique économique peut influencer ces deux facteurs.

Les différents principes ainsi développés ont fait l'objet de beaucoup d'études empiriques pour formaliser des fonctions d'investissement. Nous allons passer en revue certaines de ces études

- **Quelques études empiriques sur les déterminants de l'investissement**

Les travaux de Henry (1974) n'ont pas entraîné des applications directes dans le domaine de l'investissement mais dans celui de la théorie de la décision dans l'incertain (Galiegue, 1996). Il faut attendre les travaux de Bernanke (1983), de McDonald et Siegel (1986) pour que les modèles à valeur d'option intègrent la théorie de l'investissement irréversible en situation d'incertitude. Avant d'exposer le modèle le plus utilisé dans la littérature, celui de McDonald et Siegel (1986), rappelons que Pindyck (1991) propose un exemple plus simple sur deux périodes dont une version plus formalisée est présentée par Serven (1996). McDonald et Siegel (1986) présentent le cas d'une entreprise voulant réaliser un projet d'un montant  $I$  dont le revenu attendu  $X$  est aléatoire et suppose suivre un mouvement brownien avec tendance de la forme suivante :  $dX/X = f_{\mu}dt + f_{\sigma}dW$  avec  $dW = f_{\tilde{A}}(t)(dt)$ . ; Ou  $f_{\tilde{A}}(t)$  est une variable aléatoire non corrélée suivant une loi normale.

Autrement dit, le revenu du projet est affecté de façon permanente par des chocs (positifs ou négatifs) autour d'une tendance  $f_{\mu}$ . Le problème de l'entreprise est de déterminer quel moment investir sachant que l'investissement est irréversible (c'est à dire que  $I$  est irrécupérable), que le report de la réalisation du projet permet d'avoir des informations supplémentaires sur son revenu qui demeure incertain et que ce report a un coût d'attente (cash-flows et réalisation du projet par un concurrent). Pour McDonald et Siegel (1986), il faut comparer le total coût de l'investissement (coût direct  $I$  et coût d'attentes) à la valeur présente du revenu attendu après la réalisation de l'investissement. Tant que le coût total est supérieur à la recette attendue, il n'est pas intéressant d'investir. Le projet d'investissement est réalisé à la période  $T$  ou ces deux grandeurs s'égalent. Ce modèle permet de conclure que le seuil de déclenchement d'un investissement irréversible est plus élevé que celui d'un investissement réversible et ce seuil est d'autant plus élevé que l'incertitude est forte. En situation d'irréversibilité, le revenu d'un projet d'investissement doit non seulement couvrir le coût capital mais aussi le coût lié au risque de se retrouver en surcapacité en cas de conjoncture défavorable. Mais les modèles à valeur d'option sont basés sur la réalisation d'un projet unique alors que les décisions d'investissement des entreprises portent le plus souvent sur l'augmentation ou non du capital existant. Il faut de ce fait prolonger l'analyse à des modèles plus réalistes d'accumulation du capital.

Dixit et Pindyck (1994), ainsi que Galiegue (1996) proposent un point sur la littérature relative aux modèles à valeur d'option et les investissements irréversibles en situation d'incertitude. En dehors des modèles à valeur d'option, nous présenterons un modèle sans coûts d'ajustement, mais avec une contrainte d'impossibilité de désinvestissement en dehors de l'usure (l'amortissement) du capital (Bertola, 1998), et un modèle introduisant des coûts d'ajustements propre à l'hypothèse sous jacente

d'irréversibilité (Abel et Eberly, 1997). Ces modèles prennent en compte l'incertitude en supposant que les variables aléatoires suivent un mouvement brownien. Nous exposerons aussi un modèle qui prend en compte l'incertitude à travers une fonction de densité mais sans référence explicite à l'irréversibilité (Zeufack, 1996).

Bertola (1998) étudie le cas d'une entreprise dont la technologie de production est représentée par une fonction de type Cobb-Douglas. Elle est confrontée à une demande à élasticité constante mais dispose d'un pouvoir de marché. Après avoir calculer le profit opérationnel (qui dépend des conditions de marché : demande et coût du travail) de cette entreprise en déduisant des recettes totales seulement les charges liées au facteur travail, Bertola (1998) résout le programme de l'entreprise qui consiste à maximiser sa valeur actualisée (profit opérationnel moins les coûts d'éventuels investissements) sur un horizon infini sachant qu'elle ne peut désinvestir autrement que par le non remplacement d'équipements amortis et que les conditions de marche sont aléatoires (incertitude sur la demande, sur le coût du travail et/ou sur le coût d'achat d'une unité de capital) mais sont supposées suivre un mouvement brownien. Il obtient une fonction de demande de capital dont les facteurs explicatifs sont : la demande, le coût de travail, le coût d'usage du capital et les paramètres représentant l'incertitude sur la demande.

Abel et Eberly (1997) utilisent la même méthode d'analyse (cependant la fonction de production est à rendements d'échelle constants et l'entreprise n'a pas de pouvoir de marche) mais, dans la maximisation de sa valeur, l'entreprise intègre, en plus du coût d'acquisition des biens d'équipements, un coût d'ajustement convexe. Ils trouvent dans le cas des investissements irréversibles que l'entreprise investit si l'augmentation de la valeur de l'entreprise due à l'installation de l'unité additionnelle de capital est supérieure ou égale au coût d'achat de cette dernière et n'investit pas dans le cas contraire.

En s'inspirant de Malinvaud (1987), Zeufack (1996) fait une analyse différente : l'objectif de l'entreprise est de maximiser son profit et non sa valeur. L'entreprise, à cause des contraintes de débouchés, ne produit la quantité optimale que si celle-ci est inférieure ou égale à la quantité demandée. La demande est incertaine et est supposée distribuer selon une fonction de densité log normale. Zeufack (1996) utilise une fonction de production putty-putty de type Cobb-Douglas contrairement à Malinvaud (1987) qui, en considérant que la décision de l'entreprise porte sur son intensité capitalistique et non sur le niveau du capital, représente la technologie de production par une fonction putty-clay qui permet de modéliser l'irréversibilité des dépenses d'investissement. En résolvant dans ces conditions le programme de l'entreprise, la fonction de demande de capital obtenue dépend de la demande qui s'adresse à l'entreprise, du coût relatif du capital et surtout de la profitabilité.

Reiffers (1995) a mis en évidence le rôle des facteurs comme l'accélérateur, le taux de profit, le taux d'intérêt, la fiscalité et le Q de Tobin dans l'explication de l'investissement en France entre 1972 et 1991. L'analyse a été faite à partir de relations cointe garantes et des modèles à correction d'erreurs. Les résultats de l'analyse à long terme montrent le rôle

prépondérant des variables financières (taux de profit et taux d'intérêt). La variable d'accélérateur a aussi une influence sur le taux d'accumulation du capital, mais cette influence est instable. Le test de stabilité de Cusum a permis de distinguer trois sous périodes (1972-1982, 1983-1987, 1988-1991). Pour la première sous période, la variable d'accélérateur tient la première place au rang des variables explicatives du taux d'accumulation du capital suivie du taux d'intérêt réel. Sur la deuxième sous période ou on a observé une envolée des cours boursiers, le ratio Q de Tobin est explicatif du taux d'accumulation du capital au même titre que le taux de profit et la variable d'accélérateur. Les résultats obtenus sur la troisième sous période, qui correspond à l'après Krack boursier d'octobre 1987, montrent que le Q de Tobin n'a plus une valeur explicative significative contrairement aux variables financières et à la variable d'accélérateur. Reiffers (1995) déduit donc qu'il y a eu à partir de 1988 une modification des comportements d'investissement. Les entreprises n'ont plus tenu compte de leur valorisation boursière comme critère dans leur décision d'investissement alors que ce critère a été pris en compte dans la période précédente. C'est ce qui explique, selon Reiffers (1995), le maintien du niveau d'investissement des entreprises françaises après l'effondrement boursier d'octobre 1987.

Samuel (1996) fait une étude comparative de plusieurs modèles qui expliquent l'évolution des dépenses d'investissements des entreprises. Les estimations ont été faites à partir des données d'un panel de 331 entreprises manufacturières américaines pour la période 1972-1990. Selon ses résultats, le principal déterminant de l'investissement est le cash flow. Les dirigeants d'entreprise font aussi plus attention à la disponibilité des sources internes de financement et au coût du capital qu'à l'évolution du coût des actions de leur entreprise en bourse. Les fondamentaux seraient donc plus importants que les perceptions du marché boursier. Legendre et Paretto (1997), constatant que le modèle de l'accélérateur n'est pas très pertinent dans l'explication de l'évolution des investissements en France depuis 1970, ont développé, dans une perspective néoclassique et sous l'hypothèse de rendements d'échelle constants et de coûts d'ajustement convexes, un modèle qui introduit comme argument de la décision d'investissement la profitabilité. Le modèle n'a pas été complètement résolu mais il a conduit à la mise en évidence de l'expression de l'accélérateur est  $[Y_t \cdot (1 - f\hat{A})Y_{t-1}] / Y_{t-1}$  ;  $Y_t$  étant la production de l'entreprise au temps  $t$  et  $f\hat{A}$  le taux de dépréciation du Capital d'une relation d'Euler.

Cette relation a été estimée (par la méthode des moments généralisés) à partir des données annuelles de dix huit branches industrielles françaises de 1970 à 1987. Les estimations ont permis d'invalider le modèle pour cinq branches alors que pour deux autres branches les résultats obtenus sont peu vraisemblables. Mais pour les onze branches restantes les résultats ne remettent pas en cause la pertinence du modèle proposé. La profitabilité est donc un des facteurs explicatifs de l'investissement des entreprises industrielles françaises au cours du période. Pattillo (1998), utilisant un modèle inspiré de Bertola (1988) et un panel de 200 entreprises manufacturières du Ghana sur deux ans (1994-1995) montre que, à cause de l'incertitude sur la demande, les entreprises attendent que la productivité marginale du capital dépasse un seuil spécifique à chaque entreprise avant d'investir. Le niveau de ce seuil

s'élève quand l'incertitude augmente. Pattillo (1998) montre que l'incertitude a un effet négatif sur le niveau de l'investissement et que cet effet est plus important pour les entreprises dont l'investissement est irréversible.

Herbet (2001), travaillant sur des données agrégées de sociétés non financières et entrepreneurs individuels français, trouve qu'au cours de la décennie des années 90, l'accélérateur et le taux de profit sont les seules variables explicatives du comportement d'investissement des entreprises françaises. Les autres variables (taux d'intérêt, Q de Tobin et taux d'utilisation des capacités de production) ne sont pas pertinentes.

Les premières tentatives de modélisation des comportements d'investissement se sont inscrites dans un cadre théorique néoclassique (optimisation – mécanisme de marché). Elles décrivent une situation dans laquelle les entreprises maximisent leurs profits en fonction d'une contrainte de production. L'équilibre macroéconomique entre l'épargne et l'investissement se traduit par un équilibre sur le marché des titres. Les entreprises offrent des titres pour financer leur investissement alors que les ménages demandent des titres pour placer leur épargne. Cette approche a été contestée par John Maynard Keynes au début des années 30.

Selon Keynes, l'investissement dépendrait de deux variables : l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt. L'efficacité marginale du capital correspond au rendement attendu de l'investissement (c'est-à-dire le bénéfice présent et futur actualisé). Elle repose exclusivement sur les anticipations des entrepreneurs concernant le rendement futur de l'investissement (il s'agit en fait d'anticiper l'évolution de la demande future, des coûts, des marges...). Elle est donc instable et ses variations peuvent expliquer certaines oscillations de l'investissement.

Ce modèle d'accélérateur simple a ensuite été enrichi par la prise en compte de variables de profit. Dans les années 1980, en effet, le lien entre les facteurs financiers et les décisions réelles des agents a bénéficié d'un regain d'attention de la part des économistes. Les modélisateurs se sont efforcés d'intégrer les problèmes posés par les modalités d'accès des entreprises au financement bancaire. Ainsi, dans les nouveaux modèles « accélérateur-profit », l'investissement est fonction non seulement de la croissance des débouchés, mais aussi d'une variable de profit et de coût de l'investissement. Le profit est appréhendé par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital évalué à son coût de remplacement. Le coût de l'investissement est défini comme le taux d'intérêt annuel déflaté du glissement annuel du prix de l'investissement.

Cette modélisation « accélérateur-profit » est aujourd'hui la plus couramment employée. Elle traduit l'idée qu'une partie des entreprises est contrainte sur la demande, et une autre partie sur les conditions de financement. Toutefois, il convient de noter que l'indicateur de taux de profit ne reflète pas uniquement des problèmes de financement : il indique également l'existence d'opportunités rentables d'investissement.

## **2-Modèle d'analyse**

La méthodologie utilisée dans cette étude repose sur deux outils fondamentaux à savoir : la des données et le traitement des données par analyse suivie.

### ➤ **Collecte des données**

La collecte s'est faite sur la base des plans des documents disponibles à la LNB. Pour les données relatives aux profits, les dépenses du fonctionnement, les prélèvements fiscaux et le montant des investissements sociaux.

### ➤ **Traitement des données**

Les données utilisées sont essentiellement des données secondaires de 1984 à 2014 soit une période de trente ans.

### ➤ **Technique d'analyse**

Pour la vérification de l'hypothèse N°1 nous utiliserons l'analyse graphique à partir du graph que nous allons construire à l'aide du logiciel Excel. Pour la vérification de l'hypothèse N°2 et N°3 nous utiliserons un modèle économétrique à l'aide du logiciel Eviews7.

Afin de pouvoir connaître les déterminants des investissements sociaux de la Loterie Nationale du Bénin on a fait le choix d'un modèle économétrique. Mais avant toute chose il sera primordial de connaître les variables exogènes et endogènes mises en application pour expliciter le modèle économétrique.

### ➤ **Forme du modèle**

Selon la définition donnée par E. MALINVAUD, «un modèle consiste en la représentation formelle d'idées ou de connaissance relative à un phénomène... son but est d'exposer les conséquences logiques des hypothèses retenues, de les compléter avec les résultats de l'expérience pour ainsi arriver à mieux connaître la réalité et à agir plus efficacement sur elle ». Notre modèle se résume en une série de variable qui est lié par des relations. On distingue dans ce modèle deux types de variable : la variable expliquée et les variables explicatives.

#### ✓ **Variable expliquée**

En se référant à la littérature sur le sujet le taux d'investissement social représente la variable expliquée dans les différents modèles, ce qui pousse l'étude à s'intéresser au taux d'investissement social (TIS) qui combine le profit, les prélèvements fiscaux et les dépenses de fonctionnement.

#### ✓ **Variables explicatives**

Pour obtenir ce modèle le choix est porté sur certaines variables explicatives telles que : le profit, les prélèvements fiscaux et les dépenses de fonctionnement.

Le profit (P) a été introduit pour montrer son importance dans le programme d'investissement de l'entreprise. Les prélèvements fiscaux (PF) pour connaître l'influence de la politique fiscale sur le taux d'investissements social de la Loterie Nationale du Bénin. Et enfin les dépenses du fonctionnement (DF) pour voir la significativité de cette variable sur les investissements sociaux.

Pour spécifier les équations relatives aux déterminants des investissements sociaux de la LNB, nous allons utiliser un modèle d'estimation. Le modèle à estimer est une fonction de type Cobb-Douglas, on a :

$$\mathbf{TIS} = \mathbf{K} \mathbf{P}^{\beta_1} \mathbf{PF}^{\beta_2} \mathbf{DF}^{\beta_3} e^{\varepsilon t}$$

Avec :

TIS = taux d'investissement social

P = profit

PF = prélèvements fiscaux

DF = dépenses du fonctionnement

$\varepsilon_t$  = le terme d'erreur

K= constance

$\beta_1$ ,  $\beta_2$  et  $\beta_3$  les coefficients respectifs des différents variables

Pour une bonne analyse, nous utiliserons une spécialisation LOG-LOG qui présente deux intérêts. Elle permet de rendre linéaire une relation non linéaire et les coefficients de régression représentent les coefficients d'élasticités des variables explicatives par rapport à la variable expliquée. Etant donné que la méthode des MCO ne s'applique qu'aux séries, stationnaires, nous aurons donc à effectuer le test de racine unitaire sur toutes les séries, et de la Co-intégration entre les séries intégrées de même ordre ou non et éventuellement les modèles à correction d'erreur (MCE) à travers l'étude de la co-intégration des séries.

La linéarisation de cette formule donne l'expression suivant:

$$\text{Log}(\mathbf{TIS})_t = \text{Log}(\mathbf{K}) + \beta_1 \text{Log}(\mathbf{P})_t + \beta_2 \text{Log}(\mathbf{PF})_t + \beta_3 \text{Log}(\mathbf{DF})_t + \varepsilon_t$$

#### ➤ Procédure d'estimation et de validation du modèle

La réalisation de toute modélisation économétrique nécessite des cheminements minutieux et clairs. Ainsi ce volet de l'estimation des paramètres présentera la description des différents

tests nécessaires pour la construction d'un modèle. A cet effet, dans la suite de la procédure on exposera la méthodologie adoptée de façon générale. Elle comporte les étapes suivantes :

- Vérification de la stationnarité des séries ;
- Détermination du nombre optimal de retards et test de cointégration;
- Détermination de la causalité de Granger entre les variables ;
- Régression à partir du modèle VAR ;
- Différents tests de validation du modèle et de significativité des paramètres.

✓ **Les tests de stationnarité**

La stationnarité fait référence à un ordre d'intégration nul dans les parties saisonnières et non saisonnières des processus. Le but de la stationnarisation est de stabiliser relativement un processus initial qui ne l'est pas. En supprimant l'influence du temps, on peut étudier l'évolution temporelle réelle du processus. Trois inconvénients majeurs sont en effet liés à la non stationnarité des séries temporelles : la perte d'information, l'estimation de régressions fallacieuses, la difficulté de l'évaluation des retards (Véronique MEURIOT, 2008). La vérification de la stationnarité des séries se fait au moyen des tests de racine unitaire.

Il existe une variété de tests de stationnarité, mais les plus utilisés sont entre autres les tests de Dickey-Fuller (1979, 1981), le test de Phillips – Perron (1988). Mais l'étude tiendra compte du test de stationnarité de Phillips - Perron car ce test représente une adaptation non paramétrique du test de Dickey et Fuller<sup>1</sup>. Ainsi l'hypothèse nulle du test est, la présence d'une racine unitaire (hypothèse nulle de non stationnarité).

✓ **Détermination du nombre optimal de retards et test de cointégration**

La cointégration, qui est déterminée par le test de Johansen (1988, 1991) est faisable lorsque les séries temporelles sont des séries intégrées de même ordre. Elle illustre la possibilité de réaliser une combinaison linéaire entre deux ou plusieurs séries intégrées du même ordre. Cette combinaison doit aboutir à une nouvelle variable «fictive» d'un ordre d'intégration inférieur. Mais elle nécessite la détermination du nombre de retards optimal qui est capital pour l'estimation d'un modèle VAR parce qu'il est le retard optimal qui minimise conjointement les valeurs des deux critères d'informations (Akaike, Schwarz) En effet, l'hypothèse nulle du test de Johansen est : «  $q=r$  » ; ceci signifie qu'il existe au plus  $r$  vecteurs de cointégration. Alors trois cas peuvent se présenter :

- Le cas où :  $r=0$  ; qui montre qu'il n'y a pas de risque de cointégration et qui conduit à l'estimation simple du modèle, tout en différenciant les variables non stationnaires. Alors, l'existence d'une causalité entre les séries stationnaires permet d'estimer un modèle VAR (« Vector Auto regressif »)

- Le cas où :  $r=1$ , qui montre une modélisation au moyen d'un Modèle à Correction d'Erreur (MCE), et qui conduit à une procédure d'estimation d'Engle et Granger. Cette procédure consiste à estimer, dans un premier temps un modèle de long terme puis, en second lieu un modèle de court terme, mais à condition que le résidu du modèle de long terme soit stationnaire.
- Le cas où :  $r>1$ , qui envisage la modélisation par un VECM (Vector Error Correction Model). Au cours du VECM, on trouve des modèles de long terme et d'autres, de court terme. Le modèle VECM se différencie du MCE par sa prise en compte des valeurs retardées des observations des séries.

✓ **Test de causalité de Granger**

De façon générale, les coefficients estimés du VAR ne peuvent être directement interprétés. On s'intéresse alors à la significativité globale des coefficients associés à une variable ou à un groupe de variables. C'est l'idée du test de causalité de Granger. La mise en œuvre de ce test n'est pas la même dans le cas bi-varié et dans le cas multi-varié. On étudie dans ce cas la causalité entre les variables prises deux à deux pour voir plus précisément l'influence des variables entre elles.

✓ **Régression à partir du VAR**

La mise en œuvre du VAR d'après l'idée de SIMS est qu'en ne considérant que les variables « jugées importantes » de l'économie, on peut espérer retracer l'évolution de ces variables qu'à partir d'un modèle incluant beaucoup de variables mais imposant des restrictions a priori sur les interactions entre ces variables. Ainsi deux stratégies de prévision fondées sur les modèles VAR sont possibles à savoir :

- la construction d'un modèle pour chaque variable que l'on souhaite prévoir en utilisant les variables qui contiennent le plus d'information possible sur celle choisie. Cette approche plus courante dans les pays anglo-saxons<sup>2</sup> a l'avantage d'utiliser les variables qui contiennent le maximum d'information concernant la variable d'intérêt pour un horizon supérieur à un.
- la possibilité suivante est de ne construire qu'un seul VAR regroupant toutes les variables que l'on cherche à prévoir (plus éventuellement d'autres variables annexes si elles sont susceptibles d'améliorer la qualité des prévisions).

Pour fini, on passera à l'estimation du modèle et sa validation. Ainsi, à l'aide de la probabilité associée à la statistique de student, on vérifiera la significativité des coefficients estimés tout en fixant  $\mu=5\%$ . L'essentiel des estimations du modèle sera effectuée dans le logiciel EVIEWS7

✓ **Tests de validation du modèle**

A cette étape, des tests statistiques sont présentés. Ces tests permettront de bien juger la validation du processus de modélisation.

- la qualité de la régression : La statistique  $R^2$  nous permettra de juger de la qualité de l'ajustement.
- test de significativité global du modèle : Le test de Fisher permettra d'analyser la significativité global du modèle.
- test de normalité : Pour calculer les intervalles de confiances prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de student sur les paramètres ; il convient de vérifier la normalité des erreurs avec le test de Jarque-Bera (1984).
- l'auto corrélation des erreurs : Le test de Durbin-Wastor et celui de Breusch-Godfrey permettront de détester une éventuelle auto corrélation des résidus.
- test de WHITE : Pour tester l'hétéroscédasticité des termes d'erreurs.
- test de spécificité de RAMSEY : Pour voir si le modèle est bien spécifié ou pas.
- test de CUSUM : Pour étudier la stabilité ou non des coefficients du modèle.
- test de CUSUM carré : Ce test permet de détecter les instabilités ponctuelles.

## **CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS**

Ce chapitre aborde les différentes analyses économétriques des données et les principales recommandations issues des résultats de l'étude.

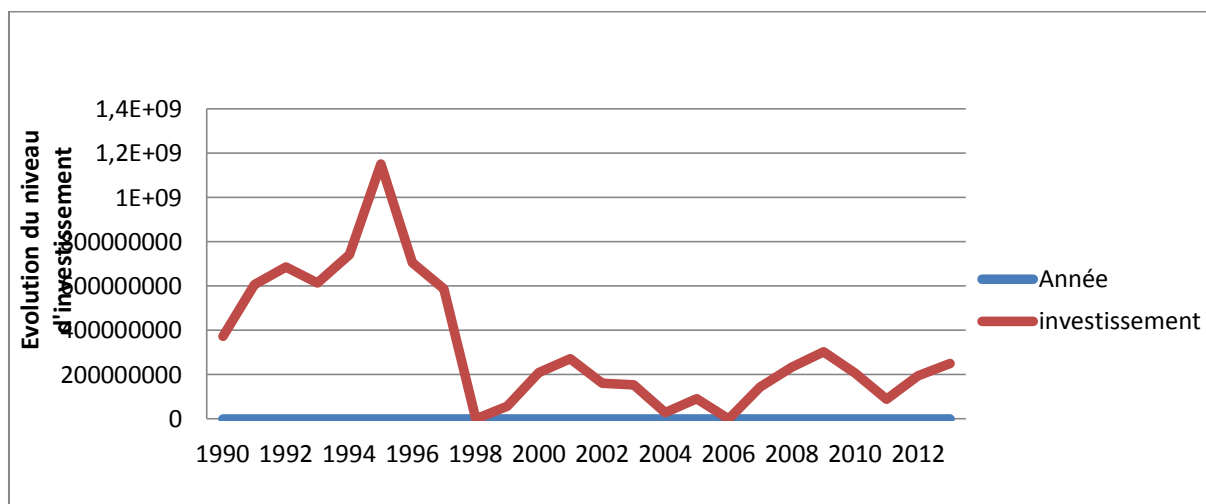
### **SECTION 1 : Présentation des résultats**

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de l'analyse graphique et ensuite les résultats de l'analyse économétrique.

#### **Paragraphe1 : Résultat de l'analyse graphique**

Nous présenterons dans ce paragraphe les résultats de l'analyse graphiques.

#### **Graphique : Evolution du niveau d'investissement**



**Source :** A partir des données recueillies à la LNB et réalisé à l'aide du logiciel Excel

De 1990 à 1995 nous remarquons une croissance du montant des investissements qui atteint un pic en 1995, de 1995 à 1998 il y a une forte chute des investissements qui s'annulent en 1998 et de 1998 à 2012 nous observons de légères variations du montant des investissements.

## **Paragraphe 2 : Résultats de l'analyse économétrique**

Nous présenterons dans ce paragraphe les résultats de l'analyse économique.

### **Test de stationnarité des séries : test de Dickey-Fuller augmenté**

#### **Hypothèses :**

H0 : série stationnaire

H1 : série non stationnaire

Principe : Nous comparons ici la statistique associée au test d'ADF (Augmented Dickey-Fuller test statistic) et la statistique associée à la valeur critique de (Mackinnon critical values).

Règle de décision : si la valeur ADF « test statistic » est inférieure à « test critical values », on accepte l'hypothèse de stationnarité des séries. Les tests seront appliqués, en différence première et en différence seconde en cas de non stationnarité de la série au premier stade.

Aucune de nos variables ne sont stationnaire à niveau. Le tableau suivant présente les résultats de stationnarité en différence.

**Tableau 2** : Résultats des tests de stationnarité sur les variables

Séries	Niveau de Différence	AVEC	ADF-statistic	Valeur critique à 5 %	Conclusion
LTIS	1	None	- 6.079092	- 1.957204	Stationnaire
LP	1	None	- 4.468420	- 1.953858	Stationnaire
LPF	2	None	- 4.064808	- 1.982344	Stationnaire
LDF	1	None	- 3.135649	- 1.953858	Stationnaire

**Source** : Compilation des auteurs à partir des résultats du test (EViews7)

En résumé, la vérification de la stationnarité des variables à l'aide du test ADF nous révèle que toutes les variables sont stationnaires à différent niveau.

✓ **Test de cointégration : Test de Johansen**

Ce test nous permettra de retenir le nombre de relation de cointégration des variables. A l'issu du test (voir annexe2), on constate qu'il existe deux relations de cointégration au seuil de 5% pour le modèle. Ces différents tests nous laissent à envisager un modèle à correction d'erreur (MCE). Les MCE fournissent les élasticités des variables exogènes pour le court terme qui traduit le degré d'influence des variables endogènes. Nous utiliserons ici le modèle à correction d'erreur en deux étapes d'Engle et Granger.

✓ **Estimation du modèle**

**1<sup>ère</sup> étape:** estimation du modèle de long terme par la méthode des MCO, récupération des résidus et test de stationnarité sur les résidus.

• **Modèle de long terme**

**Tableau 3** : Résultats d'estimation du modèle de long terme

Variables	Coefficient	Probabilité
C	<b>-1.850183</b>	<b>(0.8176)</b>
LPF	<b>-0.498424</b>	<b>(0.4937)</b>
LP	<b>0.899968</b>	<b>(0.0000)*</b>
<b>LDF</b>	<b>0.637019</b>	<b>(0.4189)</b>

**OBS** = **13**  
**R<sup>2</sup>** = **0.920632**

**PROB ( F-STATISTIC)** **(0.000028)\***

**Source:** Résultats de nos analyses à partir du logiciel EVIEWS7.

NB : les valeurs entre parenthèse sont les probabilités associées au test du student.

(\*) indique la significativité du coefficient au seuil de 5%.

Le test d'ADF sur les résidus révèle que les séries des résidus est stationnaire (annexe 3)

2<sup>ème</sup> étape : estimation du modèle de court terme (Modèle à Correction d'Erreur)

- **Modèle à court terme**

**Tableau 4** : Résultat d'estimation du modèle de court terme

<u>Variables</u>	<u>Coefficient</u>	<u>Probabilité</u>
<b>C</b>	<b>0.028656</b>	<b>(0.7471)</b>
<b>D(LPF)</b>	<b>-0.905319</b>	<b>(0.5894)</b>
<b>D(LP)</b>	<b>0.893776</b>	<b>(0.0002)*</b>
<b>D(LDF)</b>	<b>0.478115</b>	<b>(0.5806)</b>
<b><u>RESID01(-1)</u></b>	<b><u>-0.663452</u></b>	<b><u>(0.008)</u></b>

**OBS** = **11**

**R<sup>2</sup>** = **0.948790**

**PROB(F-STATISTIC)** = **(0.000517)\***

**Source:** Résultats de nos analyses à partir du Logiciel EVIEWS7.

NB: les valeurs entre parenthèse sont les probabilités associées au test du student.

(\*) Indique la significativité du coefficient au seuil de 5%.

Le coefficient estimé des résidus retardé d'une période qui, représente la force de rappel de l'équation à l'équilibre est (-0,04622) (voir annexe3), il est compris entre -1 et 0 avec une probabilité associée égale à (0,0208) donc statistiquement significatif au seuil de 5%. On conclut que la représentation par le MCE est validée.

✓ **Test de validation du modèle à correction d'erreur**

Pour la validation du modèle à correction d'erreur nous avons possédé à une série de test, il s'agit :

• **Test de normalité des termes d'erreur**

L'hypothèse de normalité des résidus est acceptée lorsque l'une des deux conditions suivantes est vérifiée :

-Si la valeur estimée de la statistique de Jarque-Bera est inférieure à celle lue dans la table de Khi-deux au seuil de 5% à deux degré de libertés(5,99) ;

-Si la probabilité de la statistique de Jarque-Bera , fournie par le logiciel Eviews est supérieure à 5%.

Dans le cadre de cette étude, pour le modèle à court terme, la statistique de Jarque-Bera estimée est (0,255957) est inférieure à la valeur tabulée et la probabilité associée à la statistique de Jarque-Bera (0,879872) est supérieure à 5%(Voir annexe 4).

En somme, tous les résidus issus du modèle dynamique suivent une distribution normale

• **Test d'auto corrélation des termes d'erreurs : test de Breusch-Godfrey**

La statistique de Breusch-Godfrey utilisée est  $BG=NR^2$  avec :

$R^2$  le coefficient de détermination

N le nombre d'observation

Elle suit une distribution de Khi-deux à p degré de liberté. On parle de non auto corrélation des erreurs lorsque ( $NR^2 < 42P$ ) ou bien si la probabilité lue des observations est supérieure à 5%. Les résultats obtenus sous Eviews7 (voir annexe 4) signifient que la probabilité à cette statistique (0,1440) est supérieure à 0,05).

Par conséquent le test d'auto corrélation des termes d'erreurs.

• **Test d'hétéroscédasticité des erreurs : Test d'ARCH**

Ce test permet de savoir de s'il y a hétéroscédasticité des résidus du modèle et de détecter son origine. A cet effet, il régresse le carré des résidus en fonction des carrés des variables du modèle. A l'image de celle de Breusch-Godfrey, la statistique de White est :  $ARCH= NR^2$  et suit un Khi-deux à p degré de liberté, lorsque N est grand. L'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs est acceptée si la probabilité affichée est supérieure à 5%.

La probabilité affichée (0,3054) étant supérieures à 5%, il y a donc homoscédasticité des erreurs (Voir annexe 4).

• **Test de stabilité**

Afin de se prononcer sur une éventuelle stabilité du modèle, le test de CUSUM sera exécuté.

Le logiciel Eviews7 montre un graphe compris dans un entonnoir. La courbe est bien contenue dans le corridor. Le modèle est donc structurellement stable. (Voir annexe 4)

- **Test de significativité globale**

Le test de significativité est issu du modèle de long terme et de court terme. En effet le modèle est globalement significatif car la probabilité associée à la statistique de Fisher étant respectivement de (0.000028) et de (0.000517) est inférieure à 5%. De plus  $R^2 = 0.920632$  pour le court terme et 0.948790 pour le long terme. On conclut que le taux des investissements sociaux a été expliqué par le modèle. L'ajustement linéaire est d'une bonne qualité (Voir annexe 4).

- **Test de spécificité : test de Ramsey**

Les probabilités associées au test sont toutes supérieures à 5%. On accepte donc que le modèle est bien spécifié (Voir annexe 4)

## **SECTION 2 : ANALYSE DES RESULTATS**

Dans cette section, nous allons présenter l'analyse graphique et ensuite l'analyse économétrique.

### **Paragraphe 1 : Analyse graphique**

Nous remarquons, sur ce graphe, une croissance du montant des investissements entre 1990 et 1996 où il atteint un pic. Cette évolution a été perturbée à partir de 1997. Dès lors de fortes chutes ont été remarquées jusqu'en 2013. Ce faible niveau du montant d'investissement peut s'expliquer par le fait que la LNB est assujettie à l'impôt à partir des années 1996 comme toute autre entreprise. De plus depuis 2000 elle est soumise à la taxe sur les jeux de hasard dont le taux est de 5% sur chiffre d'affaire. Cette situation n'est pas restée sans conséquence sur les investissements de la LNB. La part du bénéfice de la structure allant dans l'investissement est passée de 80% à 40%. Ce qui a considérablement affecté les interventions sociales de la LNB ces dernières années.

Ce constat confirme l'hypothèse n°1 de notre étude qui stipule que le volume des investissements sociaux de la LNB est faible ces dernières années.

### **Paragraphe 2 : Analyse économétrique**

Les variables profit (P), et les dépenses de fonctionnements (DF) ont une influence positive sur le taux d'investissement social de la LNB. En effet lorsque le profit (P) augmente de 10% le taux d'investissement (TIS) augmente de 89,37%. De même lorsque les dépenses de fonctionnements augmentent de 10% le taux d'investissement social (TIS) augmente de 47,81%. De plus une augmentation de 10% des prélèvements fiscaux (PF) fait diminuer le taux d'investissement social (TIS) de 90,53%. On conclut donc que seul le profit est le déterminant le plus significatif dont toutes politiques de la LNB visant à augmenter le taux d'investissement social doivent prendre en compte.

Le fait que les prélèvements fiscaux soit négativement lié au taux d'investissement social conforte les prédictions des économistes classiques selon lesquelles, toutes politiques étatique visant à augmenter les impôts réduisent les investissements, le taux d'investissement se trouve donc ainsi réduire. Or notre hypothèse n°3 affirme que les prélèvements fiscaux de la LNB influence négativement le taux d'investissement social de la LNB. Ainsi cette hypothèse est donc validée par les tests.

En ce qui concerne notre hypothèse n°2, le profit est le principal déterminant du taux d'investissement. Ce qui reste confirmé par les tests et analyses.

## RECOMMANDATIONS

A travers les résultats des analyses menées, on remarque que les investissements de la LNB dépendent fortement du profit. Mais les prélèvements fiscaux ont un effet négatif sur ces investissements sociaux contrairement aux dépenses de fonctionnement qui agissent positivement sur ces derniers. L'investissement étant l'un des plus importants éléments qui contribuent à la croissance économique et au développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Ainsi, des mesures doivent être prises aussi bien par les pouvoirs publics que par les autorités de la LNB pour améliorer cette situation afin de permettre à la LNB d'atteindre son but.

- Les investissements sociaux de la LNB décroissent depuis un bon moment ce qui nous amène à recommander à l'Etat de diminuer sa pression fiscale sur la LNB afin de lui permettre de consacrer plus de part aux investissements sociaux dans son bénéfice net ;
- L'Etat doit aussi veiller à ce que la LNB ait réellement le monopole en matière de jeux de hasard car elle se confronte à des concurrents qui eux ne mettent pas le bénéfice au service de la nation ;
- Augmenter et orienter les dépenses de fonctionnements vers les nouvelles technologies pour acquérir de nouvelles compétences afin de pouvoir accroître leur profit ;
- Créer de nouveaux jeux plus intéressants pour maintenir la clientèle.

## CONCLUSION

Cette étude s'est fixée comme objectif d'analyser les déterminants des investissements sociaux de la LNB. A cet effet nous avons utilisé une analyse graphique complétée par une analyse économétrique à partir des données secondaires collectées sur une durée de trente ans pour évaluer le volume des investissements sociaux dans le temps et les principaux facteurs qui ont un impact sur ces investissements sociaux de la Loterie Nationale du Bénin. De l'analyse du graphe montrant l'évolution des investissements sociaux, on retient que le volume des investissements sociaux est faible ces dernières années à la LNB. Ce qui s'explique du faite que la part du bénéfice alloué aux investissements sociaux est réduit considérablement. Pour l'estimation, l'étude a recours à un modèle MCE. S'agissant des variables l'étude révèle que le taux d'investissement social est à long et à court terme positivement et significativement influencé par le profit (P). Le fait le plus remarquable est que l'impact des variables comme les prélèvements fiscaux (PF) et les dépenses de fonctionnements (DF) n'a pas été significatif à long terme qu'a court terme sur ces taux d'investissement social, mais les prélèvements fiscaux agissent négativement, contrairement aux dépenses de fonctionnement qui ont un effet positif sur le taux d'investissement social. Le profit est donc le facteur qui explique le plus le taux d'investissement social. Au total les résultats de cette étude sont conformes aux hypothèses formulées, et des recommandations ont été formulées pour une véritable politique de dépenses en investissements sociaux.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Abel et Eberly, (1997)** « The Value of Waiting to Invest », Quarterly Journal of Economics, vol 101, November, p 707-727.

**Bernanke, B. (1983)**, “Irreversibility, uncertainty and cyclical Investment”; The Quarterly Journal of Economics vol 98, p 85-106.

**Bertola, G. (1998)**, “Irreversible Investissement”; Research in Economics, vol 52, p 3-37.

**GNANSOUNOU, S. U. (2001)**, « Le Comportement d’investissement des Entreprises grandes Béninoises », Mémoire DEA PTCI/FASEG Université Cheick Anta Diop de Dakar.

**GNANSOUNOU, S.U. (2006)** « Facteurs explicatifs de l’investissement des Entreprises privés au Bénin » ; publication Juillet 2006.

**Granger, C.W.J. and P. Newbold, (1974)**; “Spurious regressions in econometrics”; Journal of Econometrics; n°2, p 111-120.

**Herbet, J.B. (2001)**; « peut-on expliquer l’investissement à partir des déterminants

traditionnels au cours de la décennie 90 » Economie et statistique n°341-342, p 85-106.

**Jorgenson, D.W. (1963)**, « Capital Theory and Investment Behavior », American Economic Review, vol. 53, n° 2, May, p 247-259.

**Malinvaud, (1987)**, « Cointegration and errorcorrection representation estimation and testing »; Econometrics p 55.

**Pattilo (1998)** « Le Comportement d'investissement privé au Ghana »

**Pindyck, R. et Dixit, (1994)** « Irreversible Investment, Capacity Choice and the Value of the Firm», American Economic Review, vol 78, n° 5, December, p 969-985.

**Robert B.** « A la recherche des déterminants de l'investissement des Entreprises», Economies et Statistiques ; n°341-342, p 314.

**Reiffers, (1995)** « Les facteurs des investissements des entreprises en France entre 1972 et 1991 »

**Samuel, (1996)** « Evolution des dépenses d'investissement des entreprises »

**Zeufack, A. (1996)**, « L'investissements: Théorie et évidence », Banque Mondiale.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : TEST DE STATIONNARITE SUR LES SERIES**

Null Hypothesis: D(LDF) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Fixed)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.135649	0.0029
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LDF,2)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 18:17

Sample (adjusted): 1987 2013

Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LDF(-1))	-0.772162	0.246253	-3.135649	0.0043
D(LDF(-1),2)	-0.231337	0.178955	-1.292712	0.2079
R-squared	0.536787	Mean dependent var	-0.007955	

Null Hypothesis: D(LPF,2) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.064808	0.0010
Test critical values: 1% level	-2.816740	
5% level	-1.982344	
10% level	-1.601144	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D (LPF,3)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 18:32

Sample (adjusted): 2004 2013

Included observations: 10 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPF(-1),2)	-2.376124	0.584560	-4.064808	0.0036
D(LPF(-1),3)	0.445689	0.323468	1.377847	0.2056
R-squared	0.850537	Mean dependent var	-0.009407	
Adjusted R-squared	0.831854	S.D. dependent var	0.211965	
S.E. of regression	0.086917	Akaike info criterion	-1.870859	
Sum squared resid	0.060437	Schwarz criterion	-1.810342	
Log likelihood	11.35429	Hannan-Quinn criter.	-1.937246	
Durbin-Watson stat	1.982222			

Null Hypothesis: D (LP) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.468420	0.0001
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D (LP,2)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 20:17

Sample (adjusted): 1987 2013

Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LP(-1))	-1.408923	0.315307	-4.468420	0.0001
D(LP(-1),2)	0.194401	0.208876	0.930702	0.3609
R-squared	0.602004	Mean dependent var		0.006086
Adjusted R-squared	0.586084	S.D. dependent var		1.160335
S.E. of regression	0.746516	Akaike info criterion		2.324388
Sum squared resid	13.93215	Schwarz criterion		2.420376
Log likelihood	-29.37923	Hannan-Quinn criter.		2.352930
Durbin-Watson stat	2.075397			

Null Hypothesis: D(LTIS) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.079092	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.674290	
5% level	-1.957204	
10% level	-1.608175	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LTIS,2)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 18:35

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 22 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LTIS(-1))	-1.233840	0.202964	-6.079092	0.0000
R-squared	0.637445	Mean dependent var		-0.021414
Adjusted R-squared	0.637445	S.D. dependent var		0.916988
S.E. of regression	0.552142	Akaike info criterion		1.694365
Sum squared resid	6.402070	Schwarz criterion		1.743958
Log likelihood	-17.63802	Hannan-Quinn criter.		1.706048
Durbin-Watson stat	2.394471			

**ANNEXE 2 : TEST DE COINTEGRATION DES SERIES**

**Test de cointégration de Johansen**

Date: 08/14/15 Time: 19:28

Sample (adjusted): 1987 2013

Included observations: 19 after adjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: LDF LP LTIS PF

Lags interval (in first differences): 1 to 2

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.930093	97.40518	47.85613	0.0000
At most 1 *	0.838824	46.85393	29.79707	0.0002
At most 2	0.472913	12.17401	15.49471	0.1488
At most 3	0.000347	0.006590	3.841466	0.9347

Trace test indicates 2 cointegrating eqn (s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized		Max-Eigen	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.930093	50.55126	27.58434	0.0000
At most 1 *	0.838824	34.67992	21.13162	0.0004
At most 2	0.472913	12.16742	14.26460	0.1045
At most 3	0.000347	0.006590	3.841466	0.9347

Max-eigenvalue test indicates 2 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by  $b^*S11*b=I$ ):

LDF	LP	LTIS	PF
-7.479024	-17.14937	18.59749	3.00E-08
6.837250	-8.011249	4.952549	-1.12E-08
1.616039	2.486486	0.929043	-4.10E-09
-1.474392	-2.443659	-3.748315	-1.86E-08

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(LDF)	0.010832	-0.033557	0.040165	-0.000147
D(LP)	0.336123	0.285488	0.044732	-0.000957
D(LTIS)	0.228637	0.253196	0.055064	-0.001495
D(PF)	7717831.	2845769.	-894880.3	53553.09

1Cointegrating Equation(s): Loglikelihood 224.4469

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LDF	LP	LTIS	PF
1.000000	2.292995	-2.486619	-4.01E-09
	(0.21487)	(0.21007)	(3.1E-10)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LDF)	-0.081015
	(0.17317)
D(LP)	-2.513871
	(0.83627)
D(LTIS)	-1.709979

(0.76112)  
D(PF) -57721840  
(1.2E+07)

2Cointegrating Equation(s): Loglikelihood 207.1070

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LDF	LP	LTIS	PF
1.000000	0.000000	-0.361549 (0.10878)	-2.44E-09 (3.5E-10)
0.000000	1.000000	-0.926766 (0.05245)	-6.82E-10 (1.7E-10)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LDF)	-0.310452 (0.20543)	0.083064 (0.38373)
D(LP)	-0.561915 (0.59493)	-8.051413 (1.11128)
D(LTIS)	0.021188 (0.57622)	-5.949392 (1.07634)
D(PF)	-38264607 (1.4E+07)	-1.55E+08 (2.5E+07)

3Cointegrating Equation(s): Loglikelihood 201.0233

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LDF	LP	LTIS	PF
1.000000	0.000000	0.000000	-2.30E-09 (3.9E-10)
0.000000	1.000000	0.000000	-3.07E-10 (9.2E-10)
0.000000	0.000000	1.000000	4.04E-10 (9.9E-10)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LDF)	-0.245544 (0.15621)	0.182934 (0.29062)	0.072577 (0.29332)
D(LP)	-0.489626 (0.58269)	-7.940188 (1.08408)	7.706493 (1.09414)
D(LTIS)	0.110173 (0.55227)	-5.812477 (1.02748)	5.557189 (1.03701)

D(PF)	-39710769 (1.3E+07)	-1.57E+08 (2.5E+07)	1.57E+08 (2.5E+07)
-------	------------------------	------------------------	-----------------------

---

### **ANNEXE3 : ESTIMATION DES MODELES**

#### **Modèle de long terme**

Dependent Variable: LTIS

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 19:46

Sample (adjusted): 2000 2013

Included observations: 13 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.850183	7.792563	-0.237429	0.8176
LPF	-0.498424	0.698697	-0.713362	0.4937
LP	0.899968	0.093466	9.628853	0.0000
LDF	0.637019	0.752014	0.847084	0.4189
R-squared	0.920632	Mean dependent var		18.86839
Adjusted R-squared	0.894175	S.D. dependent var		0.630081

S.E. of regression	0.204970	Akaike info criterion	-0.084249
Sum squared resid	0.378113	Schwarz criterion	0.089582
Log likelihood	4.547619	Hannan-Quinn criter.	-0.119979
F-statistic	34.79840	Durbin-Watson stat	1.521593
Prob(F-statistic)	0.000028		

### Test de stationnarité des résidus

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.426311	0.0208
Test critical values: 1% level	-2.792154	
5% level	-1.977738	
10% level	-1.602074	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 19:47

Sample (adjusted): 2001 2013

Included observations: 11 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01(-1)	-0.744547	0.306864	-2.426311	0.0357
R-squared	0.368845	Mean dependent var		0.011434
Adjusted R-squared	0.368845	S.D. dependent var		0.230139
S.E. of regression	0.182835	Akaike info criterion		-0.473961
Sum squared resid	0.334285	Schwarz criterion		-0.437789
Log likelihood	3.606786	Hannan-Quinn criter.		-0.496763
Durbin-Watson stat	1.334913			

**Modèle de court terme**

Dependent Variable: D (LTIS)

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 19:49

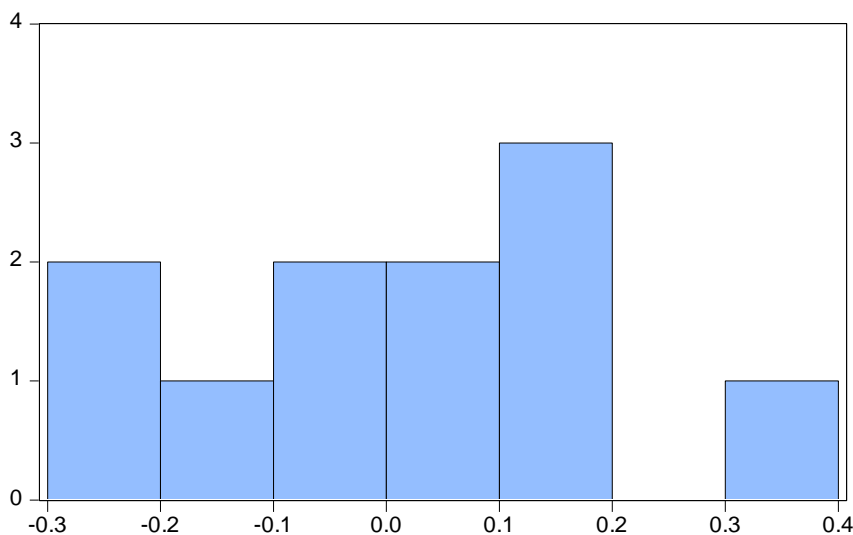
Sample (adjusted): 2001 2013

Included observations: 11 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.028656	0.084870	0.337645	0.7471
D(LPF)	-0.905319	1.588331	-0.569981	0.5894
D(LP)	0.893776	0.107313	8.328682	0.0002
D(LDF)	0.478115	0.818819	0.583909	0.5806
RESID01(-1)	-0.663452	0.440612	-1.505753	0.0086
R-squared	0.948790	Mean dependent var	-0.025900	
Adjusted R-squared	0.914650	S.D. dependent var	0.786962	
S.E. of regression	0.229909	Akaike info criterion	0.200688	
Sum squared resid	0.317149	Schwarz criterion	0.381550	
Log likelihood	3.896214	Hannan-Quinn criter.	0.086681	
F-statistic	27.79112	Durbin-Watson stat	1.062776	
Prob (F-statistic)	0.000517			

**ANNEXE 4 : LES TESTS DE VALIDATIONS DU MODELE**

✓ Test de Jarque-Bera



Series: Residuals	
Sample 2001 2013	
Observations 11	
Mean	-2.14e-17
Median	0.050209
Maximum	0.319047
Minimum	-0.269871
Std. Dev.	0.178087
Skewness	-0.000194
Kurtosis	2.252704
Jarque-Bera	0.255957
Probability	0.879872

✓ Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.825457	Prob. F(4,2)	0.6122
Obs*R-squared	6.850487	Prob. Chi-Square(4)	0.1440

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 19:53

Sample: 2001 2013

Included observations: 11

Presample and interior missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.061525	0.124008	0.496139	0.6690
D(LPF)	-2.444322	2.430379	-1.005737	0.4204
D(LP)	0.042601	0.144039	0.295762	0.7953
D(LDF)	-0.188608	1.045836	-0.180342	0.8735
RESID01(-1)	-1.973397	1.700162	-1.160711	0.3656
RESID(-1)	3.045665	1.966478	1.548792	0.2615
RESID(-2)	-0.808394	1.000351	-0.808110	0.5039
RESID(-3)	0.874704	1.058631	0.826259	0.4955
RESID(-4)	-0.015250	1.254002	-0.012161	0.9914
R-squared	0.622772	Mean dependent var		-2.14E-17
Adjusted R-squared	-0.886142	S.D. dependent var		0.178087
S.E. of regression	0.244579	Akaike info criterion		-0.046943
Sum squared resid	0.119638	Schwarz criterion		0.278607
Log likelihood	9.258188	Hannan-Quinn criter.		-0.252157
F-statistic	0.412728	Durbin-Watson stat		1.708607
Prob(F-statistic)	0.849577			

✓ ARCH Heteroskedasticity Test

Heteroskedasticity Test: ARCH

F-statistic	0.925054	Prob. F(1,7)	0.3682
-------------	----------	--------------	--------

Obs\*R-squared      1.050527      Prob. Chi-Square(1)      0.3054

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 08/14/15 Time: 19:54

Sample (adjusted): 2002 2013

Included observations: 9 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.031193	0.012043	2.590223	0.0359
RESID^2(-1)	-0.243462	0.253133	-0.961797	0.3682
R-squared	0.116725	Mean dependent var		0.023156
Adjusted R-squared	-0.009457	S.D. dependent var		0.025892
S.E. of regression	0.026014	Akaike info criterion		-4.267242
Sum squared resid	0.004737	Schwarz criterion		-4.223414
Log likelihood	21.20259	Hannan-Quinn criter.		-4.361822
F-statistic	0.925054	Durbin-Watson stat		2.924151
Prob(F-statistic)	0.368190			

✓ Ramsey RESET Test

Equation: UNTITLED

Specification: D(LTIS) C D(LPF) D(LP) D(LDF) RESID01(-1)

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	Df	Probability
t-statistic	1.077725	5	0.3304
F-statistic	1.161492	(1, 5)	0.3304
Likelihood ratio	2.297692	1	0.1296

F-test summary:

	Sum of Sq.	Df	Mean Squares
Test SSR	0.059785	1	0.059785
Restricted SSR	0.317149	6	0.052858
Unrestricted SSR	0.257364	5	0.051473
Unrestricted SSR	0.257364	5	0.051473

LR test summary:

	Value	Df
Restricted LogL	3.896214	6
Unrestricted LogL	5.045060	5

Unrestricted Test Equation:

Dependent Variable: D(LTIS)

Method: Least Squares

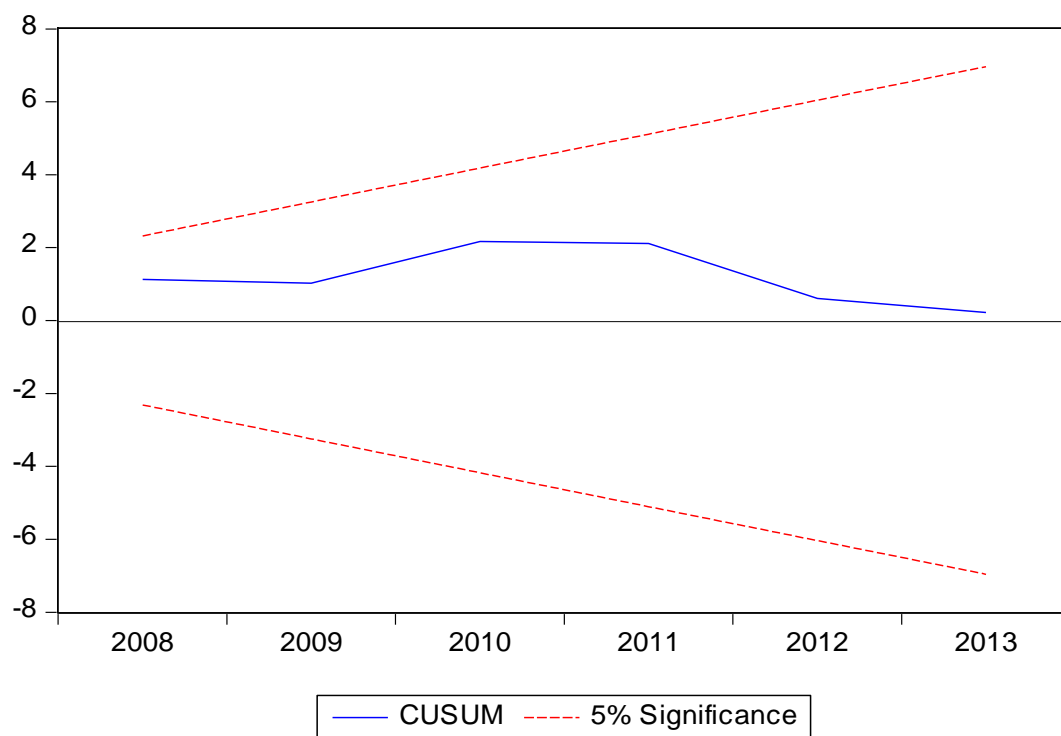
Date: 08/14/15 Time: 19:54

Sample: 2001 2013

Included observations: 11

Variable	Coefficien			Prob.
	t	Std. Error	t-Statistic	
C	0.097582	0.105377	0.926023	0.3969
D(LPF)	-0.920004	1.567437	-0.586948	0.5827
D(LP)	0.850679	0.113196	7.515076	0.0007
D(LDF)	0.513325	0.808677	0.634771	0.5535
RESID01(-1)	-0.860929	0.471832	-1.824653	0.1276
FITTED^2	-0.128410	0.119149	-1.077725	0.3304
R-squared	0.958443	Mean dependent var		-0.025900
Adjusted R-squared	0.916887	S.D. dependent var		0.786962
S.E. of regression	0.226876	Akaike info criterion		0.173625
Sum squared resid	0.257364	Schwarz criterion		0.390659
Log likelihood	5.045060	Hannan-Quinn criter.		0.036816
F-statistic	23.06360	Durbin-Watson stat		1.106324
Prob(F-statistic)	0.001828			

✓ **Cusum Test**



✓ Cusum Squares Test



<b><u>TABLE DES MATIERES</u></b>	Page
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENT.....	iii
SOMMAIRE.....	vi
LISTE DES SIGNES ET ABREVIATIONS .....	vii
LISTE DES TABLEAUX ET LISTE DES ANNEXES.....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
Paragraphe1 : Présentation de la Loterie Nationale du Bénin.....	3
A- Historique, Mission, Cadre juridique et Structure organisationnelle.....	3
1- Historique, Mission, Cadre juridique de la LNB.....	3
2- Structure organisationnelle de la LNB.....	5
B- Activités, environnement et ressources humaines .....	10
1- Activités de la LNB.....	10
2- Environnement économique et ressources humaine .....	12
Paragraphe2 : Restitution des Observations et Bilan de stage.....	17
A- Restitution des Observations.....	17
1- Présentation du cadre physique.....	17
2- Déroulement du stage.....	18
B- Bilan du stage.....	19

1- Expériences acquises.....	19
2- Difficultés rencontrées.....	19
SECTION 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....	20
Paragraphe 1 : Problématique.....	20
Paragraphe 2 : Objectifs, Hypothèses et Méthodologie de l'étude .....	23
A- Objectifs et Hypothèses.....	23
1- Objectifs.....	23
2- Hypothèses.....	23
B- Méthodologie de l'étude.....	24
1- Revue de la littérature .....	24
2- Modèle d'analyse.....	33
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	38
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS.....	38
Paragraphe 1 : Résultat de l'analyse graphique.....	38
Paragraphe 2 : Résultats de l'analyse économétrique.....	39
SECTION 2 : ANALYSE DES RESULTATS.....	43
Paragraphe 1 : Analyse graphique.....	43
Paragraphe 2 : Analyse économétrique.....	43
RECOMMANDATIONS .....	44
CONCLUSION.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	I
ANNEXES.....	II